

Les associations de locataires en milieu HLM et leurs effets sur celui-ci dans les régions de l'Estrie et de Montréal.

Paul Morin, Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke

Composition de l'équipe

Chercheur principal : Paul Morin
Partenaires : Fédération des locataires des habitations à loyer modique du Québec, Office municipal d'habitation de Montréal, Comité consultatif des résidents de Montréal, Office municipal de Sherbrooke, Comité consultatif des résidents de Sherbrooke, Comité consultatif des résidents de Trois-Rivières.

Consultante : Linda Denis

Agente de recherche : Justine Pori, Bacc. service social

Révision linguistique : Nancy Hamel, agente administrative, DCAA, CSSS-IUGS

Mise en pages : Marie-Ève Latulippe, agente administrative, DCAA, CSSS-IUGS



Le CSSS-IUGS est un centre affilié universitaire (CAU) du secteur social et un institut universitaire de gériatrie (secteur santé)

Vous pouvez obtenir ce document à l'adresse suivante :

Maryline Brault, technicienne en documentation

Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Direction de la coordination et des affaires académiques
500, rue Murray, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
819 562-9121, poste 47011
mbrault.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca

ISBN-13 : 978-2-922997-80-4 (Version imprimée)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec 2008
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives du Canada 2008

Table des matières

1. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	1
2. PROBLÉMATIQUE	1
2.1. LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES EN MILIEU HLM	5
3. MÉTHODOLOGIE.....	7
4. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	11
4.1. RÉSULTATS QUANTITATIFS	11
4.2. RÉSULTATS QUALITATIFS	15
5. L'ASSOCIATION DE ST-LÉONARD.....	16
5.1. UN LIEU DE RÊVE.....	16
5.1.1. <i>Un milieu de transition déterminant</i>	16
5.1.2. <i>Un milieu qui permet de mettre de l'ordre dans leur vie</i>	17
5.1.3. <i>Un milieu de stabilisation</i>	17
5.1.4. <i>Un milieu où il manque d'espace de jeux pour les enfants</i>	17
5.1.5. <i>Le regard des autres</i>	18
5.1.6. <i>Un milieu où il n'y a pas assez d'activités pour les adultes (personnes âgées)</i>	18
5.1.7. <i>Un milieu contrôlant</i>	19
5.1.8. <i>Une meilleure qualité de vie</i>	19
5.1.9. <i>Une vie communautaire agréable</i>	19
5.1.10. <i>Un milieu de vie très animée où les enfants, les jeunes tiennent une grande place</i>	19
5.2. LES IMPACTS SUR LE MILIEU	20
5.2.1. <i>Brise l'isolement social</i>	20
5.2.2. <i>Favorise des relations plus harmonieuses</i>	20
5.2.3. <i>Favorise le lien social</i>	21
5.2.4. <i>Favorise un sentiment d'appartenance</i>	21
5.2.5. <i>Favorise des meilleures relations interculturelles</i>	21
5.2.6. <i>Crée des lieux de rencontres</i>	21
5.2.7. <i>Stimule les échanges</i>	22
5.2.8. <i>Développe des réseaux d'entraide et des contacts</i>	22
5.3. LES IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE.....	22
5.3.1. <i>Mise sur pied d'activités éducatives, culturelles et sportives</i>	23
5.3.1.1. Les ateliers d'aides aux devoirs.....	23
5.3.1.2. Les activités pour ados de 12 à 17 ans.....	23
5.3.1.3. Les activités sportives.....	23
5.3.2. <i>Des opportunités de développement de potentialités et de talents</i>	24
5.3.2.1. L'association représente une occasion de développer une confiance en soi	24
5.3.2.2. Un plus grand accès des résidents à des activités inconnues ou qu'ils ne pouvaient se permettre.....	24
5.3.2.3. Une plus grande sensibilité aux besoins des personnes âgées	24
5.3.2.4. Développement chez les résidents d'un sentiment de joie de vivre	25
5.3.2.5. Développement chez les résidents d'un respect de soi	25
5.3.2.6. Développement chez les résidents d'une estime de soi	25
5.3.2.7. Développement chez les résidents d'une confiance en soi	26
5.3.3. <i>L'acquisition des informations et des savoirs nécessaires pour vivre en société</i>	26
5.3.4. <i>La découverte et l'actualisation des forces et des capacités des personnes familles</i>	27
5.3.4.1. Amélioration des résultats scolaires	27
5.3.5. <i>Une plus grande responsabilisation collective</i>	27

5.3.6.	<i>Une ouverture aux autres</i>	27
5.3.7.	<i>L'amélioration des habiletés relationnelles</i>	28
5.3.8.	<i>Le développement des habiletés pertinentes à la vie associative</i>	28
5.4.	LES IMPACTS SUR LE RÉSEAU SOCIAL DANS LE QUARTIER.....	29
5.4.1.	<i>La création d'un pont entre les résidents et les organismes communautaires et institutionnels</i>	29
5.5.	LES IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ.....	30
5.5.1.	<i>Retombées sur la santé physique</i>	30
5.5.2.	<i>Retombées sur la santé mentale</i>	31
5.5.3.	<i>Amélioration de la sécurité</i>	31
5.6.	LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE.....	32
5.6.1.	<i>Le développement et la préservation des espaces verts</i>	32
5.6.2.	<i>Le développement et l'accessibilité et de la qualité du transport</i>	33
5.7.	LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE VIE.....	33
5.8.	LES IMPACTS SUR LA CITOYENNETÉ.....	34
6.	L'ASSOCIATION DE ST-HENRI	35
6.1.	UN TREMPLIN POUR UN AVENIR MEILLEUR.....	36
6.2.	LES ASPECTS NÉGATIFS DE LEUR MILIEU DE VIE.....	36
6.3.	LES IMPACTS DE L'ASSOCIATION DE LOCATAIRES SUR LE MILIEU DE VIE.....	37
6.3.1.	<i>Brise l'isolement social</i>	37
6.3.2.	<i>Favorise des relations plus harmonieuses</i>	38
6.3.3.	<i>Stimule les échanges</i>	38
6.4.	LES IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE.....	39
6.4.1.	<i>Des opportunités de développement de potentialités et de talents</i>	39
6.4.2.	<i>Une valorisation de soi</i>	39
6.4.3.	<i>L'acquisition d'informations et de savoirs nécessaires pour vivre en société</i>	40
6.5.	LES IMPACTS SUR LE RÉSEAU SOCIAL DANS LE QUARTIER SE DÉCRIVENT PLUTÔT EN MANQUE ET EN BESOIN 40	40
6.5.1.	<i>Un manque de visibilité du comité des locataires</i>	40
6.5.2.	<i>Des difficultés à établir de liens</i>	41
6.6.	LES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ.....	41
6.6.1.	<i>Un milieu rendu plus sécuritaire</i>	41
6.7.	LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT.....	42
6.7.1.	<i>Un besoin d'activités de mobilisation pour le développement et l'amélioration de leurs conditions de vie</i> 42	42
6.7.2.	<i>Un besoin d'avoir un environnement propre et sain</i>	42
6.8.	LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE VIE.....	43
6.9.	LES IMPACTS SUR LA CITOYENNETÉ.....	43
7.	ANALYSE	45
8.	CONCLUSION	48
9.	ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PUBLICATION	51
10.	RETOMBÉES SOCIALES	53
11.	BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES PRINCIPALES	54
	ANNEXE I – FAIRE DES PAS POUR...	57
	ANNEXE II – DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	61
	ANNEXE III – PROFIL DES PARTICIPANTS	65
	ANNEXE IV – QUESTIONNAIRES	69

1. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le présent rapport a pour but de présenter les résultats d'une recherche-action financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre du programme « jeunes professeurs chercheurs ». Cette recherche s'est échelonnée sur trois années (2005-2008) et s'est déroulée dans trois régions du Québec (Estrie, Mauricie-Centre du Québec, Montréal). Elle avait pour objectif principal d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer les effets et les impacts des associations de locataires dans le milieu des habitations à loyer modique (HLM). « Un indicateur est une mesure succincte qui doit permettre de saisir l'état d'un phénomène, en vue de le comparer et de l'améliorer, tout en sachant qu'un indicateur ne capture jamais toute la richesse et la complexité d'un système ». (GETOS, 2008) Comme objectifs secondaires, il s'agissait d'identifier les facteurs clés contribuant au développement de la participation des résidents, de même que de cerner la spécificité de la vie associative en milieu HLM. Cette recherche-action s'est déroulée en étroite concertation avec les partenaires suivants qui ont été associés aux diverses étapes de notre projet : la Fédération des locataires des habitations à loyer modique du Québec, l'Office municipal d'habitation de Montréal, le Comité consultatif des résidents de Montréal, l'Office municipal de Sherbrooke et le Comité consultatif des résidents de Sherbrooke et le Comité consultatif des résidents de Trois-Rivières.

2. PROBLÉMATIQUE

Ce milieu d'habitation a des caractéristiques spécifiques puisqu'il regroupe, sous l'égide d'un office municipal d'habitation (OMH), des personnes socio-économiquement défavorisées. Un OMH est une entreprise publique mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour gérer les HLM construits dans une municipalité. Ces habitations sociales ont été bâties en vertu du programme d'habitation à loyer modique de la SHQ qui a pour but premier « d'offrir principalement des logements d'habitation aux personnes ou aux familles à faible revenu ou à revenu modique » (Loi sur la Société d'habitation du Québec, L.R.Q., chapitre S-8, art. 57). Les OMH gèrent le plus important parc d'habitation sociale du Québec, tant au niveau de sa valeur marchande évaluée à deux milliards de dollars, qu'au niveau des unités de logements HLM au nombre de 61 114 (Ducharme, 2004). Chaque OMH a un conseil d'administration où siègent des conseillers municipaux, des représentants socio-économiques et des résidents. Celui-ci a un rôle-conseil en gestion. Deux milles employés disséminés dans 550 OMH travaillent dans ces entreprises publiques. Les unités de logements destinées aux personnes âgées représentent 56 % de l'ensemble des unités de logements, 43 % sont destinés aux ménages familiaux (familles et personnes seules) et 1 % aux personnes handicapées.

Les OMH sont présents dans toutes les régions du Québec; autant dans les petites villes et les petits villages que dans les grands centres urbains. Leur taille varie donc de très petite à très grande, comme c'est le cas de l'OMH de Montréal (OMHM) qui gère plus de 20 000 logements. Dans une étude précédente visant à faire l'inventaire analytique des pratiques d'action communautaire en milieu HLM (Morin et coll., 2007), les OMH ont été répartis selon leur taille en quatre catégories : 1-49 unités de logement (439 OMH), 50-99 unités (40 OMH), 100-999 unités (60 OMH) et 1000 unités et plus (8 OMH). La très grande majorité des OMH au Québec est de très petite taille et n'est responsable que d'une proportion minime du parc de logements HLM. En effet, 80 % des 550 OMH qui gèrent moins de 50 unités de logements ne représentent que 7 472 des 61 114 logements ou 13 % du parc de logements HLM. Ces petits OMH, localisés en milieu rural, gèrent des milieux de vie habités essentiellement par des personnes âgées. À l'opposée, les 8 OMH de grandes tailles gèrent 36 446 logements, soit 60 % des unités de logements HLM disponibles au Québec. Ces chiffres mettent en lumière l'importance socio-économique de ce secteur de l'habitation, le nombre élevé de gestionnaires et d'administrateurs qui voient à l'administration de ces entreprises publiques et la diversité de celles-ci en termes de taille.

Quant aux résidents, aux personnes âgées ou aux ménages familiaux, les praticiens, comme les chercheurs, ont constaté des changements majeurs dans sa composition (Makrous, 2008; Morin, Pori, 2007). En effet, depuis une dizaine d'années, au Québec comme dans nombre de pays occidentaux, en vertu d'un système de pondération favorisant les ménages familiaux les plus défavorisés, le logement destiné aux ménages familiaux est devenu un milieu de vie regroupant les personnes les plus démunies de la société. Le vocable « d'habitat résiduel » est même utilisé pour qualifier ce type de logement (Leloup, 2007). Il s'agit également d'une population qui a des problèmes de santé physique et mentale au-dessus de la moyenne (Rivest, 2006). Ainsi, selon de récentes données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, près de 38 % des 30 326 prestataires habitant en HLM ont des contraintes sévères à l'emploi contre 30 % qui n'en possèdent aucune (Table de concertation sur les HLM publics, 2007).

Autre phénomène d'importance, l'arrivée massive en ce milieu de ménages issus des communautés culturelles dans les centres urbains (Montréal, Québec, Laval, Longueuil, Gatineau, Sherbrooke). Ainsi, à Montréal, on peut y trouver des HLM habités uniquement par des ménages familiaux issus des communautés culturelles. À Sherbrooke, près de 40 % des personnes, qui résident dans les HLM pour ménages familiaux, sont issus des communautés culturelles. Le vieillissement des résidents dans les habitations pour personnes âgées, en majorité des femmes, dont l'âge moyen est de 75 ans (Ducharme, 2004), constitue aussi un aspect important du profil changeant des résidents, et ce, dans

un contexte où les politiques publiques sont explicitement axées sur le maintien à domicile (Guérette, 2007).

L'implication des résidents représente l'une des principales méthodologies d'action afin que puisse se recomposer une vie sociale dans les lieux où celle-ci est déstructurée. En effet, les capacités d'initiative comme la mise sur pied de réseaux de solidarité, l'organisation collective des résidents, la promotion de nouveaux leaders sont en principe favorisées par la mise en place d'associations de locataires. En développant des indicateurs permettant de saisir les effets et les impacts de la vie associative sur leur milieu de vie; notre projet de recherche a voulu contribuer, non seulement à l'avancement des connaissances, mais à la résolution de problèmes sociaux criants. En cela, il s'inscrit dans la démarche du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2004) qui vise notamment à développer « la prise en charge de leur milieu par les résidents et les résidentes de HLM ».

De même, il devenait impossible pour les OMH de s'occuper uniquement de la gestion des loyers et de la maintenance du parc immobilier sans agir sur le milieu de vie, car cela a des conséquences majeures sur l'administration des lieux et sur la qualité de vie des résidents, notamment quant à l'augmentation de l'insécurité et du vandalisme, ce qui fait augmenter les coûts d'entretien. Ainsi, les OMH se tournent de plus en plus vers un mode de gestion qui s'appuie à l'interne, sur l'implication des locataires et à l'externe, sur un partenariat avec d'autres acteurs comme le milieu de la santé et des services sociaux, le réseau public comme les organismes communautaires. La tenue en 2006-2007 de onze colloques régionaux visant à favoriser des alliances entre les OMH et le réseau public de la santé et des services sociaux s'inscrit dans ce contexte spécifique de la « mutation de la clientèle habitant en logement social » (MSSS/SHQ, 2006). Il s'agit de formaliser ces pratiques innovantes et intersectorielles par l'adoption d'un cadre de gestion sur le logement social avec soutien communautaire. Un inventaire analytique des pratiques d'action communautaire en milieu HLM a mis en lumière le rôle clé des OMH à cet égard (Morin, Aubry, Vaillancourt, 2007). Certaines innovations sont exclusivement axées sur des services comme l'expérience des locataires soutien dans les habitations de personnes âgées à Laval alors que d'autres, comme le projet d'appartements supervisés en santé mentale à Lévis, intègrent tant des services de nature individuelle que des interventions collectives et préventives, et ce, dans le cadre d'un vaste chantier collectif impliquant l'OMH, les résidents, les organismes communautaires et d'autres établissements publics.

Ce type de gestion s'inscrit depuis 2002 dans un cadre législatif et normatif le favorisant. En vertu de l'article 57 de la Loi constitutive de la Société d'habitation du Québec, un OMH peut « mettre en

œuvre toute activité à caractère social et communautaire favorisant le mieux-être de sa clientèle ». Il y a également une reconnaissance formelle du droit d'association des locataires : « Tout locataire de logements d'habitation administrée par un office a le droit de faire partie d'une association de locataires. Il a de plus le droit de participer à la formation de cette association, à ses activités et à son administration. (art. 58.1) » Chaque OMH doit (nous soulignons) créer un comité consultatif de résidents (CCR) et tous les OMH qui administrent plus de 2000 logements d'habitation doivent (nous soulignons) créer des comités de secteur. Par la suite, le Comité sur l'action communautaire et le développement social dans les HLM qui réunit les principaux acteurs du milieu a retenu le concept de développement social comme référence clé dans l'élaboration de ses orientations favorisant l'action communautaire et le développement social en milieu HLM (2002).

Ce comité de travail a repris la définition issue du Sommet sur le développement social et la lutte à la pauvreté dans la région Chaudière-Appalaches (2000) : « La mise en place et le renforcement, au sein des communautés locales et à l'échelle de la collectivité régionale, de conditions qui permettront, d'une part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette collectivité de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. » (Comité sur l'action communautaire et le développement social, 2002, p. 2) Selon les membres de ce comité, le développement social qui profite autant aux personnes qu'aux collectivités est inséparable de la participation sociale. Il s'agit « d'un échange réciproque entre l'individu et la collectivité qui met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la société et, d'autre part, la responsabilité d'agir en citoyen responsable. » (Comité sur l'action communautaire et le développement social, 2002, p.2) Conséquemment, en 2004, le « Guide de gestion du logement social. Règlement, normes de la SHQ » a été modifié afin de faciliter un nouveau mode de gestion que l'on peut qualifier de communautaire et de participatif. Le développement de ce type de gestion survient toutefois dans un contexte de modernisation de l'État québécois et de gestion de la pénurie en vertu duquel l'État met de l'avant la nouvelle gestion publique et ses impératifs d'efficacité et d'efficience (Hamel, Jouve, 2006).

La vie associative en milieu HLM s'insère donc dans ce contexte d'ensemble, un contexte contrasté, car si la reconnaissance juridique des associations de locataires a incontestablement donné une impulsion à ce type de vie associative par la création obligatoire des CCR, il n'en reste pas moins que la vie associative demeure encore marginale, particulièrement dans les habitations où résident des ménages familiaux. La prochaine section présentera les spécificités de la vie associative en milieu HLM au Québec afin de permettre au lecteur de pouvoir contextualiser les activités et les réalisations des associations de locataires. Par la suite, nous présenterons la méthodologie mixte – quantitative et

qualitative – utilisée dans le cadre de cette recherche, ainsi que les résultats obtenus. Finalement, nous analyserons ces résultats en nous appuyant sur un cadre théorique : l’approche par les capacités.

2.1. LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES en MILIEU HLM

Il importe d’entrée de jeu de spécifier que malgré l’entrée en scène des CCR, et pour certains des comités de secteur, le centre de la vie associative en milieu HLM est l’association des locataires d’une habitation spécifique. Parfois, ces associations sont incorporées, mais, règle générale, il s’agit d’une association non incorporée. Cela n’empêche pas celles-ci de se donner un cadre minimal de fonctionnement comme la tenue, par exemple, d’une assemblée générale où les résidents présents élisent le « Comité » qui fera le suivi des activités tout au long de l’année.

Un handicap pour cette vie associative proviendrait du fait que le modèle associatif des associations de résidents peut apparaître quelque peu calqué sur le milieu communautaire. Ainsi, selon M. Saucisse, organisateur communautaire au CLSC Les Faubourgs et impliqué depuis de nombreuses années auprès des associations des personnes âgées du centre-ville de Montréal, cela peut donc constituer un handicap, étant donné que le milieu HLM est un milieu fermé. Cette remarque prend tout son poids dans un contexte où le milieu HLM constitue un type d’environnement d’où les habitants sortent peu. D’ailleurs, plusieurs locataires utilisent le terme de grande famille pour décrire leur milieu de vie, lorsque celui-ci peut être décrit de façon conviviale. Se développe alors une culture de voisinage dans laquelle le placotage occupe une place centrale. Ces conflits surviennent dans un milieu de vie caractérisé par une promiscuité difficile à supporter et qui, parfois, est exacerbé par un cadre bâti problématique. Nombre d’associations essaient donc de remédier à cette situation, parfois même en étant le médiateur entre des personnes. Il s’agit d’une question délicate, puisque l’association représente l’ensemble des locataires, donc des gens qui sont appelés à se côtoyer au sein d’un milieu de vie, même après des conflits, d’où des commentaires des répondants sur le défi à relever et même sur la pertinence d’assumer un tel rôle.

En certains lieux, comme Trois-Rivières, Châteauguay et Lévis, le dynamisme ambiant a rendu possible la gestion par l’association des locataires de l’ensemble des subventions disponibles. Nous ne sommes plus dans la logique du chacun pour soi, qui prévaut dans certaines associations d’immeubles. On expérimente ainsi de nouveaux modes de solidarité.

Un financement adéquat des associations est également essentiel à la mise sur pied, au développement et au maintien de la vie associative et des activités, notamment les plans d'ensemble. Il y a bien l'apport du programme PAICS et du 15.00 \$ par logement prévu dans le *Guide de gestion de la SHQ*; cependant, compte tenu de l'ampleur des besoins, les principaux acteurs estiment que les montants disponibles sont nettement insuffisants. De plus, le programme PAICS vise à répondre à des demandes ponctuelles des associations ; il n'y a pas de financement récurrent des associations outre le 15.00 \$ par logement/année, contrairement aux organismes communautaires. Ces programmes peuvent également avoir un effet pervers; celui de limiter les sources de financement des associations. La situation est d'autant plus difficile que les associations de locataires ne peuvent pas être reconnues comme organismes charitables. Il en résulte un cercle vicieux où la pauvreté de ressources provoque des difficultés de fonctionnement, telles que le respect des délais de soumission lors des demandes de subvention. La Fédération des locataires en habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ) joue à cet égard un rôle très actif dans cet effort de reconnaissance de l'importance des associations de locataires en milieu HLM.

Ainsi, selon des données provenant d'une recherche nationale sur les pratiques d'action communautaire en milieu HLM, les associations de locataires sont impliquées au moins dans 73 % des pratiques d'action communautaire¹. Quant aux activités mises sur pied au cours des années, deux grandes tendances de l'inventaire analytique se dégagent : l'une ayant trait aux loisirs et l'autre aux services. Ces deux tendances ne s'excluent pas l'une l'autre et se retrouvent dans maintes associations. Toutefois, la défense des droits des locataires n'est pas apparue comme un aspect particulièrement significatif au sein de ces grandes tendances, quoique certains comités consultatifs de résidents (CCR) prennent le relais à cet égard. Plusieurs répondants de la recherche ont également souligné l'importance de la salle communautaire dans la mise sur pied des activités. On retrouve systématiquement une telle salle dans les habitations pour personnes âgées; toutefois, la situation est fort différente en milieu familles. Certaines habitations plus anciennes ont une telle salle, qui avait été prévue à l'origine lors de la construction; mais pour d'autres habitations, il a fallu réaménager des logements. Cependant, il s'agit alors d'initiatives prises par un office; les associations de locataires doivent donc compter sur la collaboration de leur office pour l'obtenir. Cela ne va pas toujours de soi.

¹ Ces données et ces commentaires proviennent de la recherche sur les pratiques d'action communautaire en milieu HLM (Morin, Aubry, Vaillancourt, 2007).

3. MÉTHODOLOGIE

Compte tenu de la méthodologie d'action qui nous intéresse, soit les associations de locataires, la recherche participative nous est apparue d'emblée comme devant être privilégiée. Une recherche publiée par Santé Canada a défini ainsi cette méthode de recherche en intervention sociale : « une enquête systématique, menée en collaboration avec les personnes touchées par la question étudiée, qui vise à éduquer, à intervenir ou à apporter un changement » (Simard et al, 1996 dans Mayer et al, 2000, p. 302). Ce type de méthode a non seulement l'avantage d'être centré sur la vie quotidienne des personnes, mais aussi de les impliquer aux différentes étapes du processus de recherche. Il s'agit ici de conjuguer savoir académique et savoir d'expérience : « Au niveau de la recherche, il est précisé que la recherche peut utiliser n'importe quelle méthode de collecte de données et que la méthode est en fait moins importante que le processus collectif de réflexion et d'action que suscite la recherche participative. » (Mayer et al, 2000, p. 303) Ce dernier exemple montre à quel point le processus institué par un projet constitue un point central de toute démarche d'action communautaire. Cette importance du processus est soulignée par maints auteurs, le développement communautaire étant défini le plus adéquatement par les méthodes de travail employées. (Gaster, Crossley, 2000) Le processus serait même le principal résultat de tout projet qui veut contribuer à résoudre un problème social. Comme sur le plan méthodologique, ce type de recherche repose sur la compréhension de la problématique du point de vue des acteurs, notre démarche de travail doit donc favoriser l'expression et l'émergence de la parole des résidents. Nous avons voulu, en effet, nous appuyer sur ceux-ci afin d'élaborer des indicateurs permettant de mesurer les effets de la vie associative sur leur milieu de vie. À cet égard, Gaster et Crossley (2000) ont élaboré des indicateurs de performance permettant de mesurer les résultats d'une telle démarche d'action communautaire : processus, production d'activités (outputs) et résultats (outcomes) ont alors constitué les indicateurs.

Les associations de locataires en milieu HLM constituant notre univers de référence, et afin d'être à même d'appréhender celui-ci et surtout ses effets sur le milieu, nous nous sommes appuyés d'abord sur la cinquantaine d'entrevues, dont une quinzaine de résidents, qui ont été réalisées dans le cadre de l'inventaire des pratiques d'action communautaire en milieu HLM. Outre le fait que nous enseignons à l'Université de Sherbrooke, nous avons choisi cette région, constitué de sept MRC, parce que nous y retrouvons un lieu important d'habitation – Sherbrooke avec 2,123 unités de logements – et que les 21 autres lieux d'habitation nous ont paru être un échantillon représentatif d'autres régions du Québec; treize ont en effet moins de 100 unités.

Le choix de Montréal s'est imposé pour plusieurs raisons : nous retrouvons sur ce territoire, le tiers des personnes résidentes en milieu HLM; les associations de locataires y sont actives depuis longtemps, et ce, avec l'appui de différents acteurs, dont l'Office municipal de Montréal (OMHM), notamment par le soutien du service de développement communautaire et social. L'OHMH a recensé, en 2004, 152 associations de locataires sur l'île de Montréal. La région Mauricie-Centre du Québec n'avait pas été ciblée dans le projet original, mais suite à une proposition du dynamique Comité consultatif des résidents de Trois-Rivières, nous avons accepté d'inclure cette région dans notre échantillon.

Outre de s'appuyer sur la recension des écrits et nos propres recherches, nous avons réalisé 12 entrevues auprès de personnes résidentes en milieu HLM à Sherbrooke qui ont été associées, durant cette année (2005-2006), à la création d'une association de résidents suite à nos travaux de recherche. Nous avons également rencontré les Comités consultatifs de résidents de Montréal et de Sherbrooke afin de les associer au processus de recherche. Nous avons également rencontré trois associations – deux ménages familiaux et une personne âgée – afin d'échanger avec les personnes qui y étaient impliquées. Tous ces travaux nous ont permis d'identifier huit dimensions autour desquelles, nous avons structuré notre questionnaire. Il s'agit des effets et des impacts sur :

- le milieu de vie (par exemple, le sentiment d'appartenance, le renforcement des réseaux de solidarité, de meilleures relations entre les diverses communautés);
- le développement de la personne (par exemple, les opportunités de développement des potentialités et des talents, l'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment d'être utile);
- le réseau social dans le quartier (par exemple, création d'un tissu social entre les résidents et les autres habitants du quartier, de meilleures relations avec le voisinage);
- les conditions de sécurité/santé (par exemple une baisse du taux de vandalisme et de criminalité);
- l'environnement physique (par exemple, le développement et la préservation des espaces verts);
- les conditions matérielles de vie (par exemple, la sécurité alimentaire);
- l'environnement socio-économique (par exemple, par la création d'emploi socialement nécessaire);
- sur la citoyenneté (par exemple, par l'implication de citoyens résidents à diverses activités à titre de porte-parole).

Nous avons, par la suite, prétesté le questionnaire auprès de deux associations à Montréal, l'une où résident des ménages familiaux et l'autre où résident des personnes âgées. Ce questionnaire auto-administré a par la suite été diffusé auprès des résidents des trois régions de plusieurs façons. En Estrie, sauf à Sherbrooke, suite à la collaboration de la Fédération des locataires, des questionnaires ont été expédiés par la poste au président de chaque CCR. À Sherbrooke, tout comme à Trois-Rivières, nous avons bénéficié de l'aide du CCR pour la distribution du questionnaire qui a été remis en personne aux personnes concernées. À Montréal, les questionnaires ont été distribués de deux façons principales : lors d'une réunion regroupant l'ensemble des CCR de l'île de Montréal, puis par l'intermédiaire des organisatrices communautaires travaillant pour l'OMHM. Ces questionnaires ont été distribués à la fin de l'automne de 2006 et recueillis jusqu'au printemps 2007. Au total, 488 questionnaires ont été recueillis. Il importe de préciser que les personnes élues par les locataires de leur habitation avaient à remplir un questionnaire spécifique puisque, outre les questions ayant trait aux effets et aux impacts de l'association, ces locataires devaient répondre à des questions d'ordre général (genre, âge, emploi, études).

La dernière phase de la cueillette de données a consisté en la tenue de deux groupes de discussion auprès de deux associations actives dans des habitations où résident des ménages familiaux. Nous avons choisi, sur la recommandation de l'OMHM, deux associations de l'île de Montréal qui, fait rarissime en ce milieu, étaient actives sans interruption depuis plus de dix années. Nous étions donc, de ce fait, à même de parler de l'impact de ces associations puisque dix années sont amplement suffisantes pour que l'on puisse employer cette notion qui réfère à des changements sur le long terme. Ces milieux d'habitation ont également été choisis parce qu'aucun organisme communautaire n'intervient auprès de ces personnes; ce faisant, nous nous assurons que notre terrain d'étude n'était pas « contaminé » par l'action d'organismes communautaires. Le seul soutien reçu par ces deux associations lors de notre étude était celui d'organisatrices communautaires de l'OMHM. Il s'agit ici d'un enjeu méthodologique majeur, car l'évaluation de l'influence d'un organisme ou d'une association sur un tissu social demeure toujours difficile à appréhender compte tenu qu'il faut tenir compte de l'action d'autres acteurs sociaux (Jetté, Maheu, Dumais, 2002).

L'une de ces habitations est située dans St-Henri et l'autre dans l'arrondissement Saint-Léonard. L'habitation à St-Henri est habitée à plus de 50 % par des personnes seules et les autres ménages familiaux sont surtout composés de personnes issues des communautés culturelles. L'autre habitation est l'une des cinq de l'île de Montréal où nous retrouvons des ménages familiaux et des personnes âgées; c'est pour cette raison que là aussi, plus de 50 % des ménages sont composés de personnes seules (voir annexe). Suite à une première rencontre avec les membres élus de ces associations où

nous avons obtenu leur accord de principe quant à leur participation à la recherche, nous avons recruté les participants de trois façons principales. Une lettre de l'OMHM présentant le projet a d'abord été expédiée à chaque ménage; les associations ont également mis une feuille sur le babillard de l'habitation annonçant l'activité, puis les membres élus des associations ont recruté des personnes. Six réunions étaient prévues aux deux semaines, sauf pour une interruption durant l'été. Nous visons une participation de douze personnes. Toute personne participante aux groupes de discussion recevait 20.00 \$ pour chacune de ses participations. Malgré cela, à St-Henri, nous n'avons jamais réussi à avoir plus de neuf personnes à nos rencontres alors qu'à Saint-Léonard, nous étions toujours au moins de douze à treize personnes (voir annexe). Ces rencontres ont débuté au printemps 2007 pour se terminer à l'automne de la même année. Elles avaient lieu le mardi à tour de rôle dans chacun des milieux de vie; elles débutaient vers 18 h 30 pour se terminer vers 20 heures.

Ces rencontres ont été structurées autour des huit thèmes précédemment identifiés, mais tout en les rendant accessibles par l'utilisation d'outils pédagogiques issus de l'éducation populaire. Ainsi, pour la première rencontre, nous avons utilisé le jeu de l'image afin d'être à même d'appréhender le vécu des personnes résidentes en regard des aspects généraux de la vie en HLM. Nous avons mis sur la table une trentaine de photos sur la table, puis les participants ont d'abord choisi une photo reliée à leur habitation avant leur venue en HLM, puis chacun à tour de rôle s'est exprimé sur son choix. Le deuxième moment a été de choisir une photo représentant leur perception du milieu HLM avant d'y demeurer, nouveau tour de table et finalement, les personnes ont choisi une photo reliée à leur présent milieu de vie.

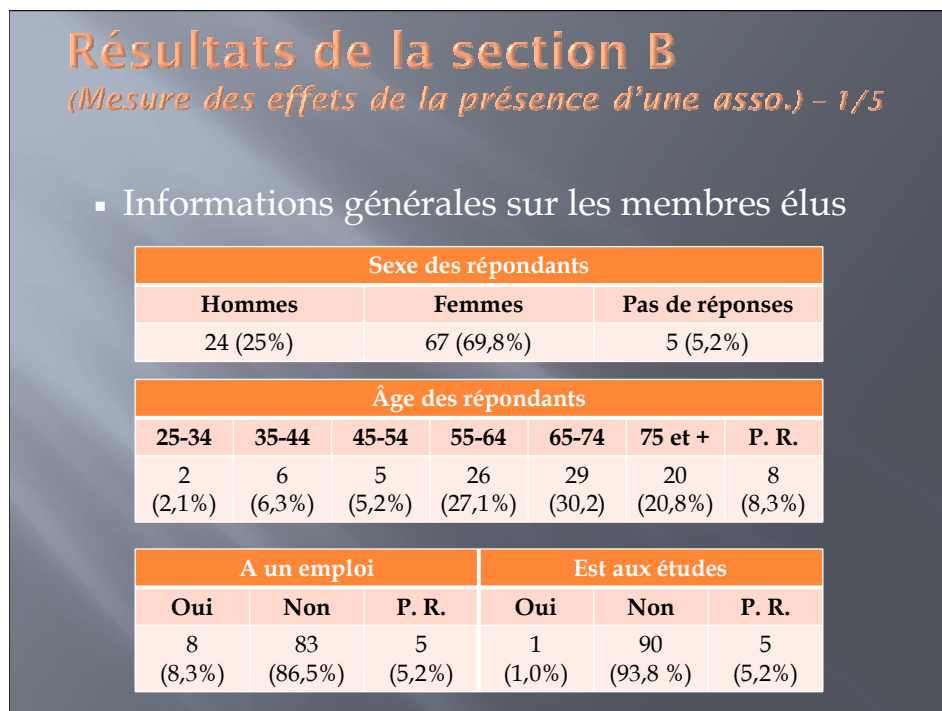
La deuxième réunion a porté sur le développement des personnes et cette fois-là, nous avons utilisé la technique du remue-méninges. La troisième réunion sur les impacts de l'association dans leur milieu de vie a stimulé la participation grâce au jeu des mots. Chaque personne devait choisir cinq mots en lien avec le thème, puis les personnes étaient réparties en trois sous-groupes afin que ceux-ci fassent consensus sur trois mots. À la fin, nous leur avons également demandé de dire les mots qui n'ont pas été dits. À la quatrième rencontre, nous avons dû ajuster notre démarche à la réalité de l'association de St-Henri étant donné que l'expérience était moins dynamique que prévue. Nous avons donc travaillé avec les personnes présentes à identifier les trois besoins prioritaires des résidents de l'habitation. Tandis qu'à St-Léonard, les personnes se sont exprimées sur les impacts en regard du réseau social du quartier. La cinquième rencontre a été la dernière dans l'habitation de la Petite Bourgogne et pour finir sur une note positive et dans l'esprit d'aider l'association, nous avons créé un outil « faire des pas pour » (voir annexe) qui, encore une fois, voulait aider l'association à identifier les priorités et les actions possibles. À St-Léonard, nous avons continué jusqu'à la fin la démarche prévue. À la

cinquième rencontre, nous avons employé le jeu mystère afin que les personnes s’expriment sur les impacts dans leurs relations avec leurs voisins. Elles devaient écrire chacune deux mots sur une petite feuille, puis plier celle-ci, et la mettre dans un contenant. Par la suite, chaque personne devait piger une feuille qui n’était pas la sienne, puis expliquer ce qu’elle comprenait de ce qui était écrit. Ensuite, la personne qui avait écrit les deux mots expliquait sa pensée. Finalement, lors de la sixième et dernière rencontre, les personnes ont eu la possibilité de s’exprimer sur les impacts de l’association en regard de la santé et de l’environnement.

4. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

4.1. Résultats quantitatifs

Le volet quantitatif de la recherche a permis de recueillir des données auprès de 478 répondants, dont 96 membres élus. Ces répondants sont répartis dans les territoires de l’Estrie, de Montréal et de la Mauricie.



La moyenne d’âge est élevée; 80 % des répondants ont ainsi plus de 55 ans. Sans surprise, une seule personne est aux études et le taux d’activité est très faible (8 %). Finalement, plus des deux tiers des répondants sont des femmes. De ces 478 locataires, 307 (63 %) résidaient dans des

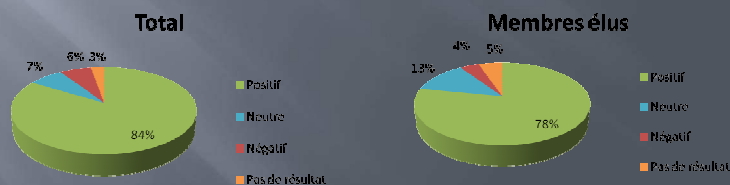
habitations pour personnes âgées et 181 étaient des ménages familiaux (39 %). Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif de ce type de vie associative puisque les associations de personnes âgées sont nettement plus nombreuses que celles regroupant les personnes âgées. En effet, notre inventaire analytique des pratiques d'action communautaire avait révélé que les associations de locataires chez les personnes âgées étaient fort présentes, puisqu'impliquées dans 66 % des activités répertoriées pour celles-ci. Notre échantillon est néanmoins suffisamment important pour nous donner de précieuses informations sur la perception des locataires sur les effets des associations de locataires en ce milieu d'habitation. Nous traiterons d'abord des résultats en regard de la section sur la perception de la qualité de vie en milieu HLM, puis des effets de la présence d'une association et nous terminerons avec une analyse des sections. Trois questions portent sur le sentiment vis-à-vis le HLM. À ces trois questions, les réponses sont positives dans plus de 75 % du temps. Les répondants semblent donc, en général, avoir un bon sentiment face au fait de vivre en HLM et pour le milieu qu'il représente. En fait, il n'y a pas plus de 8 % des personnes qui ont répondu négativement. En général, il y a eu environ 10 % de non-réponse à ces questions. Cela se situe dans la moyenne générale des questionnaires.

Résultats de la section A

(Mesure de la qualité de vie) - 2/4

□ Perception du milieu

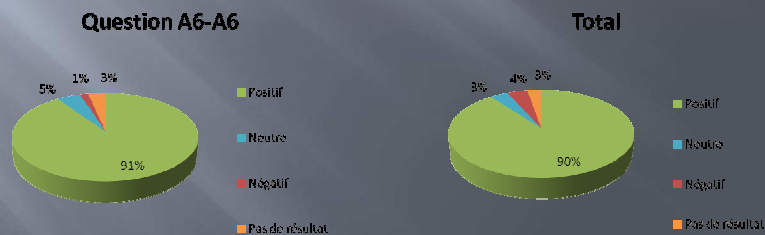
- Deux questions portent sur la perception des gens selon leur milieu de vie qu'est leur quartier. La première concerne la perception du quartier comme milieu de vie. Celle-ci est très favorable et est vu comme positive à la hauteur de 88%.
- Toutefois, bien que la deuxième question portant sur les services et commodités soit perçue positivement à 84%, les membres élus présentent un enthousiasme plus réservé avec seulement 78%.



Résultats de la section A

(Mesure de la qualité de vie) – 3/4

- ▣ Perception de l'aspect relationnel
 - Deux questions portent sur l'aspect relationnel des résidents. Les résultats sont très positifs. 90% des gens considèrent comme positives leurs diverses relations avec les gens qui les entourent.
 - Moins de 3% considèrent comme négatives leurs relations.



En ce qui a trait à leur situation personnelle, trois questions concernent cette catégorie. Celle-ci est clairement celle qui est perçue le plus négativement. Concernant la santé, seulement 65 % des répondants perçoivent cet aspect de façon positive. Néanmoins, ce chiffre augmente un peu lorsque l'on prend seulement les résultats des membres élus qui s'élèvent à 73 %. Sur le plan financier, une moyenne de 62 % des répondants voit leur situation financière comme positive. Cette perception est partagée par les deux catégories de sondés. Finalement, le futur est perçu positivement par seulement 70 % des gens. Cette proportion augmente toutefois à 79 % pour les membres élus.

En regard des effets de la présence d'une association, plusieurs questions traitent des questions de la vie en général des répondants. La présence d'une association de locataires dans leur HLM laisse un sentiment positif vis-à-vis leur confiance en eux, leurs plans futurs, le contrôle sur leurs choix de vie, le développement de leurs habiletés et le sentiment d'utilité dans une proportion moyenne de 75 %. Néanmoins, l'estime d'eux-mêmes et leur épanouissement dépasse les 80 % de positif.

En général, les autres points reliés à leur vie sont positifs à plus de 70 % et la proportion de réponses négatives dépasse rarement les 10 %. Les élus perçoivent leur développement de façon significative et plus positivement que les non-élus en regard des questions suivantes :

- être utile (90 % / 77 %);
- développement des habiletés (84 % / 74 %);
- meilleure communication avec les autres (88 % / 81 %);
- en confiance avec les gens (81 % / 75 %).

En ce qui a trait à la perception du milieu de vie HLM et plus spécifiquement quant aux aspects relationnels, élus et non-élus s'accordent, et ce, de façon très positive sur la bonne entente avec les autres et le bonjour; la seule différence est au niveau de l'entraide où les non-élus sont plus positifs que les élus (81%/75%). Ils s'accordent également sur ce qui semble moins positif : les relations entre les différentes communautés, les gens échangent plus entre eux et il y a moins de conflits entre voisins. Quant aux conditions de vie :

- les répondants ont répondu positivement à environ 70 % en ce qui concerne la connaissance des gens sur les ressources communautaires du milieu;
- la perception de l'intégration de leur habitation dans le milieu est bien perçue (75 % positifs), toutefois, les membres élus ont une opinion différente avec seulement 67 %;
- sur le plan de la sécurité, les répondants considèrent assez positivement (73 %) l'implication des résidents. Toutefois, ils sont seulement 63 % (ce chiffre descend à 53 % chez les membres élus) à considérer que le vandalisme a baissé dans leur milieu.

Élus et non élus s'accordent sur les points positifs suivants (3 principaux) : conditions de vie meilleures, plus fiers d'y vivre, meilleur sentiment d'appartenance. Les deux aspects moins positifs sont la sécurité et l'environnement.

Quant aux effets sur la vie associative, les élus évaluent que les gens participent plus à la réalisation d'activités (71 versus 66), mais estiment qu'ils s'impliquent peu dans leur association (53 versus 61). Fortement, ils perçoivent tous les deux que l'association est leur porte-parole. En regard de l'OMH, en moyenne (70 %), les deux groupes de sondés estiment qu'ils ont plus d'écoute, mais les élus sont moins enclins à dire qu'ils ont plus d'influence (60 versus 67).

Finalement, les répondants affirment percevoir une très forte intégration au quartier et au voisinage, mais l'implication et la connaissance des organismes communautaires sont beaucoup moins importantes chez les répondants.

Les répondants présentent donc des sentiments très positifs face à leur vie en HLM. En général, ils semblent satisfaits du fait de vivre en HLM et du niveau de qualité de vie qui y est attaché. Néanmoins, trois questions qui concernent de façon plus intime leur vie privée présentent des résultats qui laissent présager qu'ils voient de façon plus négative leur niveau de vie par rapport au fait de vivre en HLM. En fait, la santé (65 % positifs), leur situation financière (62 % positifs) et leur vie future (70 % positifs) semblent être perçues de façon plus négative. Toutefois, la position sur ces questions diffère chez les membres élus qui, pour les sujets de la santé et de la vie future, voient ces situations plus positivement. Il faut donc se questionner sur l'impact que peut avoir la participation sur les personnes qui s'impliquent. Toutefois, les membres élus sont plus nuancés dans les questions qui sont de l'ordre de l'implication des pouvoirs et sur le plan relationnel. En effet, les gens sont plus critiques face à l'implication des autres dans leur milieu et face au poids de leur association face à l'OMH. De plus, ils présentent un portrait plus positif de leur confiance en soi, de leur implication et de leurs relations.

4.2. Résultats qualitatifs

Nous présenterons d'abord les résultats issus du groupe de discussion tenu à St-Léonard, puis ceux de St-Henri. Pour mémoire, ces deux associations, regroupant des ménages familiaux actifs depuis plusieurs années, constituent des cas d'exception. L'association de St-Léonard est particulièrement dynamique et cela s'est reflété dans le fait que des huit composantes retenues pour qualifier les effets des associations de locataires, une seule n'a pu être croisée avec les résultats. Il s'agit de celle ayant trait à l'environnement socio-économique. À St-Henri, les participants n'ont pu fournir des informations spécifiques sur les effets des activités de l'association qu'en regard de quatre indicateurs : les effets sur le milieu, les effets sur les personnes, les effets sur la santé/sécurité et les effets sur la citoyenneté. Nous traiterons cependant quelques-uns des autres indicateurs, car cela nous permet de décrire la dynamique du milieu et celle de l'association.

5. L'ASSOCIATION DE ST-LÉONARD

5.1. Un lieu de rêve

En premier lieu, il est pertinent de décrire la représentation que les locataires se faisaient du milieu HLM avant d'y habiter; cette activité s'est tenue dans le cadre de l'activité image déjà décrite dans une précédente section. La rencontre de groupe montre que la perception des locataires varie d'une personne à une autre selon leurs expériences de vie. Les personnes immigrantes, par exemple, avaient une image un peu idyllique de la vie qui les attendait ici.

J'imaginai les HLM, les maisons ici à Montréal comme quelque chose de l'autre monde. J'étais en Colombie, les personnes là-bas parlent les choses d'ici, comme quelque chose de l'autre monde.

(...) je pensais que je viens là où le lait, le miel coulent à flots. Moi je pensais vraiment que c'est un pays où le lait et le miel coulent à flots et quand je regarde la vie, je vois que c'est moi qui dois m'efforcer à trouver le lait et le miel. (...)

5.1.1. Un milieu de transition déterminant

C'est que les HLM sont pour moi des endroits de transition pour un autre endroit qui sera ma propriété à moi, je ne sais pas si c'est un rêve toujours réalisable avec le coût de la vie qui monte. Mais, c'est un peu l'image que j'avais des HLM, c'est-à-dire je viens ici en attendant que je retrouve un chez moi, un chez moi de rêve parce que je suis venu ici comme un réfugié qui a quitté sa maison qui devient un sans-abri qui doit dépendre du gouvernement pour se trouver un logement de transition en attendant qu'il se trouve un autre logement.

5.1.2. Un milieu qui permet de mettre de l'ordre dans leur vie

Avant d'avoir mon HLM, je l'avoue, j'étais mal pris dans mon logement, je le payais quand même; mais j'arrivais à vivre difficilement (...)

Il fallait que je me démène pour mon loyer, pour ci, pour ça, il fallait que je pense très fort côté finance. Je trouvais ça pénible, parce que je suis finie moi (...)

5.1.3. Un milieu de stabilisation

(...) Moi j'ai toujours considéré le fait d'aller vivre dans les HLM comme des gens qui sont un peu comme des réfugiés, des sans-abri qui avaient leurs logements avant, des beaux logements et qui à cause de mauvaises conditions de vie sont obligés de fuir pour chercher de l'aide. Et là, ils se retrouvent grâce au gouvernement dans des maisons subventionnées, des maisons des HLM, des maisons qu'ils ne pouvaient pas payer avec leur financement. Alors, ils demandent l'aide au gouvernement, ils se retrouvent dans un milieu associatif où il faut être ensemble au sein des comités ou des associations HLM. (...)

Les membres de l'association ont eu aussi beaucoup à dire sur leur vécu quotidien de locataires en milieu HLM, tant en termes positifs que négatifs. Ces derniers ont référé surtout aux difficultés de cohabitation entre locataires et aux regards stigmatisants projetés sur ce milieu de vie.

Aspects négatifs

5.1.4. Un milieu où il manque d'espace de jeux pour les enfants

Nos enfants, quand ils jouent dehors, les personnes âgées courent après, ils n'ont pas de place pour jouer, les personnes âgées empêchent les enfants de jouer dehors ils les courent toujours après. Quand ils sont au parc juste à côté, les Italiens courent après, ils disent qu'ils n'ont pas le droit de jouer au parc, et quand ils sont ici, l'Office dit qu'ils n'ont pas le droit de jouer ici dans le stationnement. Ils ne savent plus quoi faire nos enfants. On ne sait plus quoi faire de nos enfants, on ne peut pas les attacher dans nos maisons quand même, il faut qu'ils jouent. Ils ont besoin de jouer.

5.1.5. Le regard des autres

Les gens autour de nous ne nous voient pas comme nous on se voit. Si nos enfants vont jouer au parc à côté, il y a des pétitions que les gens à côté font pour dire que les enfants des HLM ne doivent pas venir jouer ici. C'est un parc, un lieu public et quiconque n'a pas à dire que les gens qui sont dans les HLM n'ont pas le droit de fréquenter le même parc que les gens qui ont un standing de vie plus élevé. Le parc est pour tout le monde.

Quand les gens passent devant la maison, ils vont poser la question, est-ce que c'est des condos ici? Là tu réponds non, c'est un HLM, oh, oh les HLM; il est beau comme ça. Ça me fait mal oui et non, car je suis contente d'être dedans, mais par contre, je n'aime pas ben beaucoup de petites choses qu'ils disent. Je n'aime pas me faire pointer du doigt. (...) Moi ce que je n'aime pas c'est qu'en milieu HLM, on nous considère comme les pauvres comme des sans-abri moi, je n'aime pas ça. (...) Les gens autour de nous ne nous voient pas comme nous on se voit. Si nos enfants vont jouer au parc à côté, il y a des pétitions que les gens à côté font pour dire que les enfants des HLM ne doivent pas venir jouer ici. C'est un parc, un lieu public et quiconque n'a pas à dire que les gens qui sont dans les HLM n'ont pas le droit de fréquenter le même parc que les gens qui ont un standing de vie plus élevé. Le parc est pour tout le monde.

5.1.6. Un milieu où il n'y a pas assez d'activités pour les adultes (personnes âgées)

À part le party et les fêtes communautaires, la cabane à sucre, puis la plage, mais ça, ça intéresse souvent beaucoup plus les enfants que les adultes. Les personnes qui sont en famille ont plus de liens et d'activités que les personnes seules.

Mais il n'y a pas assez de budgets pour encadrer les personnes âgées, parce qu'on voudrait aussi quelqu'un pour les initier à l'internet ici, au traitement de texte, pour les aider à sortir aussi, mais il faut un budget pour cela. Mais disons que si on n'a pas assez de budgets, on ne peut pas casser l'isolement des personnes âgées. C'est pour ça que l'on a toujours demandé au CLSC qu'il ait une travailleuse sociale pour rendre visite aux personnes âgées de temps en temps, voir si Monique on ne l'a pas vu pendant deux ou trois jours; mais qu'il y ait au moins quelqu'un qui passe pour voir si telle personne a pris son médicament, ou si elle s'est bien réveillée. Mais on n'a pas encore eu de réponse à ça, parce que ça demande un budget aussi.

5.1.7. Un milieu contrôlant

Le seul problème que je n'aime pas avec les HLM, c'est que de fois tu te sens dans une prison, vous n'êtes pas libre vraiment, les gens surveillent l'heure que tu rentres, l'heure que tu sors, ils regardent qui rentrent chez vous, dans quelle auto il vient, qui sort. Les gens vous surveillent tellement que c'est une prison (...). Des fois, on se sent vraiment enfermé, parce que quand on arrive ici, on se sent emprisonné avec le monde autour. (...)

Aspects positifs

5.1.8. Une meilleure qualité de vie

(...) Pour moi, les HLM me donnent vraiment des ailes. Je peux arriver et j'ai des rêves aussi et c'est grâce au HLM que je réalise mes rêves.

(...) Moi, je suis très contente quand on me demande où je vis, je leurs réponds j'habite dans un HLM moi plus que toi; j'ai un stationnement extérieur, j'ai des laveuses, sécheuses, je paye moins cher, je sens en sécurité parce qu'il y a la sécurité ici. (...)

5.1.9. Une vie communautaire agréable

(...) Et quand j'arrive ici, je ne savais pas comment était le monde là, si mes enfants allaient être bien, est-ce que je pouvais faire confiance aux gens qui habitaient dans le milieu. Mais arrivé ici, c'était plus de peur que de mal que j'avais, je pouvais faire confiance. Là maintenant, j'aime bien mon logement à cette heure. (...) Mais ce qui te frappe ici, ce sont les gens qui sont très gentils.

5.1.10. Un milieu de vie très animée où les enfants, les jeunes tiennent une grande place

Puis, j'admire les familles qui élèvent bien leurs enfants, ça, c'est ben important pour moi. (...) Moi c'est un regret et aussi une envie, mais positif, rien de négatif. Moi, j'envie d'une façon les femmes, les mères qui vivent ici avec leurs enfants. C'est que tous les enfants ici et en face les deux blocs, les personnes de couleur sont toutes respectueuses. Il n'y a jamais un enfant qui m'a crié des bêtises au contraire, ça me dit toujours bonjour même si je suis dans le parc. Des fois, je ne les reconnais pas toute, et ils me disent toujours bonjour ça, ça me fait du bien.

5.2. Les impacts sur le milieu

Ce premier indicateur, tout comme le deuxième d'ailleurs – sur le développement individuel –, est particulièrement riche d'informations et de sens. Plusieurs impacts de l'association de locataires illustrent que le comité a contribué à façonner un milieu avec un désir de vivre ensemble et harmonieusement entre les diverses personnes et les diverses cultures présentes dans cette habitation à loyer modique.

5.2.1. Brise l'isolement social

Moi, ma famille n'est pas ici, mais vivre en HLM, c'est comme si j'avais trouvé une famille ici. Je suis bien. C'est comme si j'avais trouvé une famille pour moi et ma fille, la chaleur ici, je me sens très bien je ne suis pas seule. (...) Je pense que l'aspect que je voudrais souligner, c'est au niveau de la solitude, ça m'a permis de sortir de la solitude surtout quand je m'occupe seule de ma fille, qui du lundi au jeudi passe son temps ici durant l'activité d'aide aux devoirs, elle joue avec d'autres enfants. Cela la sort de la solitude. (...) Ça pouvait enlever ma solitude, le fait de rencontrer les gens.

J'ai fait toute une année sans connaître personne dans l'immeuble, je sortais et rentrais toute seule, quand elles sont venues toquer chez moi, elles n'ont parlés de l'association, j'étais dans la joie, quand elles sont venues me chercher et après j'ai fait partie de l'association, j'ai connu beaucoup de choses dans l'immeuble et beaucoup de personnes. Cela m'a apporté beaucoup de choses.

5.2.2. Favorise des relations plus harmonieuses

Je veux dire que je vis en harmonie avec tout ce qui se passe autour de moi. Ça représente juste la tranquillité, la paix, le bon ordre des choses. Que le monde fait leurs petites choses le train - train quotidien. (...)

(...) Le milieu HLM pour moi, c'est une famille parce que, par exemple, si j'ai un problème, les enfants me voient tomber par terre, ils appellent les voisins pour que j'aie de l'aide, même s'il y a des pépins, c'est comme dans toutes les familles où il y a toujours des petits pépins, mais on s'aime bien.

5.2.3. Favorise le lien social

Avant j'avais mes enfants et je parlais à ma famille seulement. Maintenant je peux parler à tout le monde. J'avais cinq enfants, mais maintenant j'ai des milliers d'enfants dans la cour (...) si je sors et je rentre avec quelque chose, si les enfants sont dehors tous viennent me rencontrer « mamy Germaine qu'est ce que tu veux faire » et quand ils me rencontrent dans l'ascenseur, ils disent « mamy Germaine bonjour, bonjour » ça me rapporte beaucoup. (...) J'ai plus de contacts que dans un logement ordinaire; je ne m'attendais pas à cela. (...)

5.2.4. Favorise un sentiment d'appartenance

Sentiment d'appartenance veut dire que moi je me sens dans une place privilégiée ici. Surtout que l'on a une salle communautaire, c'est un sentiment d'appartenir à quelque chose, à un groupe, un regroupement qui fait que le voisin n'est pas vu comme ayant plus des moyens que moi, fait qu'on est tous égaux finalement ça devient ça, je veux dire que tu n'as pas plus d'affaires que moi, peut être que tu as une télé beaucoup plus grosse que la mienne. Question de voyage, tu ne voyages pas plus que moi. (...)

5.2.5. Favorise des meilleures relations interculturelles

(...) On est content des autres : on les comprend, vu qu'on est dedans, il y a beaucoup, beaucoup de différences entre toutes nous autres-là, parmi les Canadiens, les français puis toutes ça. (...) Bienvenue aux voisins, les valeurs derrière ce groupe de mots, c'est l'entraide et le non-jugement, ne pas juger les gens, elle est noire, elle est chinoise, moi je suis une Québécoise, je suis née au Québec, ne pas juger les gens, mais d'avoir un accueil avec eux autres.

5.2.6. Créé des lieux de rencontres

Des fois, on fait des réunions, la fête de Noël par exemple, c'est comme cela on connaît tout le monde, toutes les nationalités on dit d'apporter ceci, d'apporter ça c'est comme cela on va partager tous ensemble.

On organise l'impôt pour tout le monde. Parce qu'avec l'impôt, je peux parler avec les autres, communiquer avec tout le monde et c'est ça qui donne la chaleur au cœur, ça me fait chaud au cœur. Moi ça m'a apporté de l'aide surtout quant on fait notre impôt, ça, c'est bien organisé et c'est gratuit, les fêtes de Noël aussi, ça nous amène de la joie, du bonheur et on est moins seul.

5.2.7. Stimule les échanges

(...) Il y a la communication, on se salue, on se parle à tout le monde bonjour, bonjour. Avant quand je suis arrivée ici, moi je ne connaissais personne sauf par le biais de mes enfants aussi, parce que les enfants cherchent toujours à faire des amis, même quand tu ne connaissais pas la personne on se disait toujours bonjour, bonjour ça va, ça, c'était déjà bon (...)

5.2.8. Développe des réseaux d'entraide et des contacts

(...) L'association, j'ai su que c'était très utile et sans vouloir, je m'en suis servie, ce n'était que du bon pour moi. Les cinquante-six raisons c'est entre voisins, tout ce que ça comprend, parce que j'avais un problème et je leur soumettais mon problème et sans parler il fallait qu'ils le devinent et j'ai eu beaucoup d'aides et s'il y a pas eu d'association, je demande bien où je serais aujourd'hui (...)

Le partage : je vais donner un exemple tout simple, si par exemple mon enfant va à l'école le matin et que je n'ai pas eu le temps d'acheter quelque chose, je peux aller chez une voisine et lui parler que je n'ai pas du jus pour mettre dans la boîte à lunch, elle lui donne, alors que dans la place où j'habitais, je ne pouvais pas demander quelque chose pour mon enfant, ça déjà, c'est important.

5.3. Les impacts sur le développement de la personne

Les effets sur le développement de la personne, tel que déjà souligné précédemment, ont été également l'objet de nombreux commentaires de la part des participants au groupe de discussion de St-Léonard en regard de l'impact des activités de l'association des résidents, tant au niveau des jeunes que des adultes.

5.3.1. Mise sur pied d'activités éducatives, culturelles et sportives

5.3.1.1. Les ateliers d'aides aux devoirs

Les enfants, ils ont une grande protection là, puis la provision aussi, car les après-midi, ils ont l'aide aux devoirs. Ça les aide beaucoup, c'est très bon pour les enfants. Les enfants sont bien encadrés aussi pour leurs études. En plus des membres de l'association, on a un prof qui, s'ils ont des lacunes quelque part, ils peuvent faire confiance, puis demander. Parfois l'enfant est bloqué, juste un petit clic et ça débloque complètement; parfois quand l'enfant est bloqué, l'école dit : il a ceci ou ça, l'enfant a tout simplement besoin d'un clic comme ça, pour débloquer, je trouve ça donc très beau. (...)

5.3.1.2. Les activités pour ados de 12 à 17 ans

Chaque année, on organise aussi des activités de promo toxico, dont le CLSC donne un fond, il y a des conférenciers qui viennent faire des conférences ici; pour la lutte contre la drogue et la délinquance. Ça aide à encadrer les enfants pour qu'ils n'aillent pas dans les gangs de rue, ou dans la drogue. (...) Au niveau d'autres d'activités comme les sorties, on fait les sorties cinéma pour les enfants ici, donc il y a plusieurs avantages pour les enfants. (...) On sensibilise les gens, les jeunes à respecter les gens comme à respecter les biens matériels aussi.

5.3.1.3. Les activités sportives

Quand je suis venue ici, les jeunes sortent de l'autre côté, viennent jouer ici, je trouve ça bien parce que les jeunes sont intégrés à un groupe de jeunes où ce n'est pas dans la délinquance ou dans les problèmes, ils jouent avec un ballon, ils s'amuse, ils ont du plaisir ensemble donc ont de modèles de comportement bien adéquat autrement dit là; ils se développent sur la bonne ligne comme on le dit.

5.3.2. Des opportunités de développement de potentialités et de talents

5.3.2.1. L'association représente une occasion de développer une confiance en soi

Il y a les membres du comité, si j'ai un problème, j'ai confiance aux membres, je peux leur expliquer qu'est-ce que je ressens. Je peux vous faire une parenthèse, quelqu'un veut aller se suicider, il a juste quelqu'un à faire confiance, il parle et là, une petite seconde ça peut sauver la vie. Je vois qu'ici, il y a vraiment une confiance extrême.

5.3.2.2. Un plus grand accès des résidents à des activités inconnues ou qu'ils ne pouvaient se permettre

Moi, je dois toujours retourner sur les enfants parce qu'il y a beaucoup de places que je connais ici, c'est grâce au comité de locataires; aller à la plage, aller à la cabane à sucre au Biodôme aussi, je l'ai appris ici. C'est grâce au comité qui me l'a appris, ça c'est bon pour moi et pour mes enfants aussi. Ça coûte cher quand même pour y aller. Même quand tu as une voiture et que tu te dis, tu t'en vas à la plage, c'est loin et quand tu ne connais pas la plage; bien que tu as l'argent, ce n'est pas facile. Mais là, même si je ne vais pas, je peux confier mes enfants à quelqu'un et je sais que mes enfants sont toujours en de bonnes mains.

5.3.2.3. Une plus grande sensibilité aux besoins des personnes âgées

Quand nous adressons nos demandes à PAIC à la SHQ, on met toujours le volet des liens entre les personnes âgées et les autres locataires. Malheureusement, la SHQ n'a jamais donné des subventions pour le deuxième volet qui est le lien entre les personnes âgées et les autres locataires. Les budgets que l'on reçoit c'est seulement pour l'aide aux devoirs, malheureusement l'aide aux devoirs c'est pour les gens qui ont des enfants qui sont donc en famille.

5.3.2.4. Développement chez les résidents d'un sentiment de joie de vivre

(...) Je me dis, on est plusieurs donc on est quasiment toute une famille. Donc, c'est heureux aussi de se voir, ça donne une joie dans le cœur de voir du monde, donc tu ne te sens pas toute seule, tu n'es pas toute seule dans les deux blocs, tu es avec beaucoup de monde, ça te rend joyeux de voir que tu peux parler avec les gens, tu peux communiquer avec n'importe quelle personne, quand tu le veux, c'est tout.

5.3.2.5. Développement chez les résidents d'un respect de soi

Moi, je trouve que le comité a fait beaucoup pour moi, parce qu'avant, j'étais très stricte. (...) Avant, je prenais l'ascenseur dans la rue ou n'importe où là, je suis une personne d'habitude qui dit bonjour tout le temps et à tout le monde, mais du moment que je dis bonjour et que la personne ne me répond pas, je passe au suivant, je ne dis plus bonjour à cette personne-là, je dis celle-là c'est fini. (...)

5.3.2.6. Développement chez les résidents d'une estime de soi

Quand je parle et pense de l'association, j'ai une bonne pensée ça va bien, c'est la responsabilité en tout, on devient plus humain, plus mature. Avec la responsabilité à apprendre à se connaître, on voit vraiment qui on est des fois. (...) Avant j'étais tellement timide, je ne pouvais pas parler, ça m'épanouit un peu, je trouve c'est bien.

(...) Je suis une personne qui est bonne avec tout le monde, je me mêle de mes affaires, fait que, je suis prête de faire des choses que de fois-là, elle peut rendre un service à n'importe qui me demande des services. Je suis une personne très généreuse de ma personne. Même sur des problèmes où je ne suis pas ben, ben d'accord, je peux changer les idées parce que je suis ben ouverte.

5.3.2.7. Développement chez les résidents d'une confiance en soi

Moi j'étais une femme fermée dans sa coquille et maintenant là, je suis ouverte parce qu'avec l'association, je rencontre beaucoup des gens, que je ne pense même pas d'aller rencontrer. C'est pour ça que je suis ouverte maintenant. Parce qu'avant, je pouvais écrire, mais parler non.

Les activités, ça nous permet d'avoir confiance avec et aux personnes qui habitent autour de nous. On n'est pas reculé, mais on est avancé. (...) Mais moi, ce que j'apprends aujourd'hui, c'est que tout part de soi. Donc si à l'intérieur de moi, je ne t'accueille pas, si je n'ai pas d'accueil pour toi, c'est à moi de faire comme tu dis, à faire la rude école.

5.3.3. **L'acquisition des informations et des savoirs nécessaires pour vivre en société**

Ça m'a donné beaucoup de choses, j'espère encore en avoir, c'est effrayant! L'association est une affaire de loi aussi, c'est le droit, mais la loi, car ils sont dans la loi et ça, ça fait ben mon affaire. La plupart de ceux qui étaient nommés dans le comité ne savaient pas, c'est des choses qu'ils ignoraient, mais ils l'ont appris par la force des choses (...) ça amène à nous agrandir les connaissances envers nous.

Dans la vie, on vit, si on vit il faut comprendre les autres parce que notre vie c'est comme une école on ne connaît rien, on apprend. Mais les réunions qu'on fait là, je trouve ça mieux. J'aime ça là tu apprends, je trouve que c'est une bonne manière, apprendre beaucoup et de connaître le monde.

5.3.4. La découverte et l'actualisation des forces et des capacités des personnes familles

5.3.4.1. Amélioration des résultats scolaires

En parlant de l'activité de l'aide aux devoirs, on pourrait facilement prouver que l'association a aidé à lutter contre le décrochage scolaire parce que nous avons remarqué depuis un certain temps que tous nos enfants réussissent.

Un meilleur rendement scolaire Je vous assure que la collation incite la participation chez les jeunes. Depuis qu'on a cessé de donner la collation, il y a eu comme une baisse du taux de participation. Il y a une douzaine qui participe, trois du secondaire et douze de l'école primaire, donc quinze jeunes. On est sûre que si la collation commence, le taux de participation va augmenter.

5.3.5. Une plus grande responsabilisation collective

Et si moi je trouve un enfant dehors à cause de l'association et s'il fait quelque chose de pas bon, je peux me permettre d'aller lui parler à cet enfant là, de dire à cet enfant non! Tu n'as pas le droit de faire ça parce que je connais les parents.

Les enfants, ils sont là, ils sont bien ensemble si je ne suis pas là, je suis allée travailler, puis j'arrive en retard mon enfant sait chez qui il peut aller, on n'est pas ailleurs ou tout le monde a peur de tout le monde (...) Si je vois un enfant qui se blesse, je suis responsable de regarder ça, de l'amener et d'en prendre soins.

5.3.6. Une ouverture aux autres

La tolérance, vu qu'on est plusieurs personnes dans la même bâtisse, savoir tolérer un de tes voisins qui, mettons qu'un soir fait du ménage, cogne du marteau de temps en temps, ça, ce n'est pas la fin du monde, ça, il faut avoir la tolérance savoir se maîtriser que quand on est dans une grosse bâtisse comme nous, c'est sûr qu'il y a des fois qu'il va avoir de la radio trop tard le soir, qu'il va y avoir la télévision. Le respect, ici je peux dire que les gens se respectent des fois, il peut y avoir des inconvénients, mais ça se respecte la plupart du temps.

5.3.7. L'amélioration des habiletés relationnelles

La prise de parole. Et puis les réunions sont vraiment agréables, on en tire beaucoup de profils, on connaît mieux les autres, parce qu'au moins on est libre de nous exprimer, on n'est pas gêné, on s'exprime, c'est-à-dire c'est comme si on enlève le papillon qui gonfle ici là et puis pour nous ça ne nous empêche pas de parler et on ne nous impose pas de parler, ne pas dire que mon français n'est pas bon, mon français n'est pas bon, on écoute. C'est le respect de celui ou celle qui parlent, de celui ou celle qui écoutent.

5.3.8. Le développement des habiletés pertinentes à la vie associative

La disponibilité, on est disponible. Les gens ici sont disponibles ici sans le savoir, ils sont vraiment là sans le savoir, ils viennent sonner chez nous, ils viennent me chercher, c'est ça l'entraide, de vouloir m'accepter parmi eux autres.

La sollicitation des autres locataires. Mais pour aller frapper la porte des autres, moi je m'en fou que la personne n'ouvre pas, mais je frappe. Parce que même dans la vie si tu restes dans la maison, tu veux quelque chose, il ne va pas venir te rejoindre, il faut aller chercher, il faut aller frapper, moi ça ne me dérange pas.

L'accueil, quand je suis arrivée ici, c'est Louise la première qui m'a contactée, c'est une chose que l'on n'oublie pas, elle est venue cogner à la porte (pleurs ...) pour me dire si tu as besoin de service ou de quelque chose je suis là. (...) Le contact et l'accueil, moi j'en viens pas moi aussi, j'ai eu affaire avec Louise l'ancienne membre du comité, c'est l'occasion de le dire, elle a un cœur, elle a le tour, c'est comme un don.

La journée de mon déménagement, je n'avais plus personne pour m'aider à déménager, plus rien. Fait que j'ai eu un accueil en face.... Monique est venue à moi là, moi je pleurais dans le corridor tellement j'étais toute perdue, elle m'a dit ben écoute, tu viens souper chez nous ce soir. Je suis allée souper chez elle, puis ça m'a aidée, j'ai trouvé ça tellement fin. Je me sentais acceptée, comprise, je ne voulais pas passer à côté de ça. J'ai eu des frissons moi.

5.4. Les impacts sur le réseau social dans le quartier

Les participants au groupe de discussion en avaient également long à dire sur les effets de l'association en regard des liens tissés avec plusieurs organismes ou institutions. Toutefois, compte tenu des caractéristiques du quartier, une majorité de ces activités semblent se dérouler hors de celui-ci. Les participants vont ainsi souvent référer au milieu associatif de St-Léonard ou à d'autres associations ou organismes du grand Montréal.

5.4.1. *La création d'un pont entre les résidents et les organismes communautaires et institutionnels*

Je voudrais parler de l'implication des locataires d'ici dans le milieu associatif de St-Léonard, notre résidence est vraiment isolée par rapport aux autres maisons de St-Léonard. Ici on est plus voisins, des usines, des manufactures, le fait que le comité soit là, il y a toujours des membres du comité qui vont participer à la table de concertation de la ville et au niveau de la table. Je pense que ça aide beaucoup à intégrer toute cette petite population de la résidence, dans la vie de la ville.

Il y a deux ans quand, je suis arrivé parce qu'on avait dit que la police payait les camps d'été pour les enfants. Alors quand je suis arrivé là, la police m'a dit que les subventions sont terminées qu'il fallait attendre l'année suivante. Et cette année, je n'ai pas contacté la police, mais je me suis dit je vais contacter le CLSC et c'est pour la première fois que le CLSC donne des subventions pour le camp d'été pour les enfants, deux semaines par enfant et je pense que ça va revenir, maintenant que je suis dans le circuit.

Il y a aussi la Ronde qui nous a contactés via la ville de Montréal, pour ce que l'on appelle les activités Évasion plein air. Cet été on donnait à chaque organisme des jeunes, une journée de sortie qu'on a appelé : Camp d'été. Mais nous avons eu deux journées; donc nos jeunes sont partis le matin du 16 pour rentrer le soir; et le jour suivant c'était le 17, ils ont passés toute la journée, la nourriture était fournie, les billets d'autobus aussi. C'est une activité qui devait coûter cher, mais parce que la ville a encadré, cela ne nous a rien coûté.

... il y a la Maison Rosalie, c'est cette maison qui donne la collation aux enfants ici, avant l'activité de l'aide aux devoirs. Mais depuis le mois de novembre de l'année passée, la maison a annoncé sa fermeture parce qu'il y avait une sorte de faillite, des coûts qui excédaient les revenus; la maison a fermé et là, on doit s'adresser à la maison St-Vincent de Paul, à l'église Ste Angèle, c'est elle qui doit prendre la relève.

La ville, elle-même par le biais de la Table de Concertation, parce que maintenant dans la nouvelle approche ce ne sont pas seulement les élus municipaux qui dirigent la ville. Il faut que les citoyens donnent leur point de vue et les citoyens se rencontrent autour d'une table de concertation. Et là, il y a les représentants des banques, du bureau du bien-être social, des représentants des entreprises, la police aussi est représentée, les églises disant que toutes les forces vives de la ville sont là, pour parler des problèmes rencontrés ou des problèmes potentiels.

... nous avons le groupe Zénith qui est un groupe de jeunes de St-Léonard. Les jeunes de St-Léonard qui sont jumelés à d'autres jeunes de St-Léonard. Le groupe Zénith est un groupe de rencontre des jeunes pour discuter les problèmes des jeunes.

Nous avons été en contact avec les écoles et les directeurs. Quand nous faisons des demandes pour demander les ressources comme les tableaux et les matériels didactiques, l'école est informée que nous faisons l'aide aux devoirs, cela est bien accueilli par l'école. Mais nous ne recevons pas de l'aide de l'école comme partenaire, néanmoins l'école est au courant que nous faisons cette activité.

5.5. Les impacts sur les conditions de sécurité et de santé

Les effets sur les conditions de sécurité et de santé que les participants ont relié aux activités de l'association constituent notre quatrième indicateur. Là encore, les participants n'ont pas hésité à en décrire certains de ces effets.

5.5.1. Retombées sur la santé physique

En venant ici, j'ai réalisé des choses que je ne pouvais pas réaliser avant, la santé et les enfants. Ça contribue de beaucoup, que je sois en meilleure santé, parce que je fais beaucoup des démarches, ce n'est pas seulement l'idée, c'est ce que je fais. Moi, j'agis plus facilement que je parle.

5.5.2. Retombées sur la santé mentale

Puis la santé mentale, si je suis bien à l'intérieur, ben le corps va suivre, parce que ben souvent, c'est toute psychologique finalement. Si je ne suis pas bien à l'intérieur, il va peut-être me sortir des bobos, un petit cancer quelque part. (...) C'est un rapprochement que j'ai avec les gens que je n'allais jamais avoir. Habiter ici aussi m'a apporté beaucoup sur le plan social et économique. (...)

Dans mon cas à moi, je ne sais pas si tu me comprends, c'est un certain Bien-Homme. Comme ce soir, j'ai soupé de bonne heure, puis tout ça là en me préparant là j'étais contente en disant ah ce soir! Parce que moi je ne sors pas beaucoup, ça me faisait une sortie j'aime ça. Ça m'a faite du bonheur, c'est ça ma réaction, ça m'a faite du bonheur.

Avant, j'étais comme une personne rentrée sur moi-même, mais maintenant non. En 2001 ou 2002, je rentre dans le comité, je commence à m'épanouir un peu. Quand on rentre sur soi-même, on se sent mal de fois, on ne se rend même pas compte qu'on se rend mal en nous, et puis, quand on commence à s'épanouir, on voit que la vie est belle et puis on veut vivre, mais le temps est court.

5.5.3. Amélioration de la sécurité

Puis nos enfants aussi s'ils sont dehors et que madame x est dehors peut être que moi je dormais et il est dix heures, elle est dehors madame x ou madame tout le monde peut dire « eh rentre tout de suite là! Il est l'heure de rentrer chez toi, ce n'est pas le temps de rester dehors ». Là, c'est une confiance extraordinaire ça me fait penser à « notre pays à nous, voilà, notre enfant ce n'est pas le mien je m'en fou, mais c'est tous les enfants des blocs, sont nos enfants, on se sert les coudes.

Il y a toujours quelqu'un pour t'aider, c'est une sécurité; je me sens en sécurité. Le côté paisible et le côté un peu plus sécuritaire des lieux. (...) Je rentre et sors à n'importe quelle heure, j'ai des voisins qui me respectent, les enfants aussi respectent tout le monde. Je n'ai jamais eu de problèmes...

Même sur nos étages, nous autres les femmes qui sommes seules, moi je sais que sur mon étage j'ai confiance avec toutes les huit personnes de mon étage, je n'ai pas peur dans mon logis, il est barré et j'ai une sécurité que je n'aurais pas ailleurs. Ça me donne beaucoup de sécurité. Moi je trouve que l'aspect du dehors là, ça s'améliore pour nous autres. (...)

Quand on a une présence dans la maison, pourquoi les gens ont dit, moi je me sens en sécurité? Parce qu'on est plusieurs dans le building. C'est que s'il y a l'association c'est vrai, mais pour que quelqu'un vienne nous faire quelque chose là, toutes les portes vont s'ouvrir, on est en sécurité. La présence des autres, c'est quelque chose, c'est une sécurité en soi. Moi, je respecte tout le monde, parce que je sais que la personne ne peut pas me porter sur le dos, mais il peut regarder, voir, passer un coup de fil, appeler la police ou appeler mes enfants, dire qu'il y a quelqu'un qui est malade. Moi c'est ça la sécurité.

... On avait adressé une lettre à la ville à St-Léonard, comme aboutissement de notre lettre, on a dit qu'on avait installé une signalisation ici un feu rouge, je pense au point de vue sécurité des enfants ça nous rassure à cause de la signalisation ça sécurise plus les enfants; puisqu'en été les enfants jouent en désordre.

Les enfants se connaissent, les parents se connaissent, même les personnes âgées, tout le monde surveille les enfants. Avec le comité aussi on encadre les enfants, on les organise et on organise les activités. On est toujours auprès des enfants, on ne les lâche pas, c'est ça, c'est un bon milieu.

5.6. Les impacts sur l'environnement physique

Les effets sur l'environnement immédiat de l'habitation des participants constituent un autre de nos indicateurs. Celui-ci et les deux suivants apparaissent moins prégnantes pour les participants.

5.6.1. Le développement et la préservation des espaces verts

L'office fait des concours des jardins des fleurs, mais nous, nous avons toujours plantés sans participer au concours, mais cette année ils nous ont pris au dépourvu pour nous sélectionner pour le concours, ils ont pris des photos et là on est invité à une fête et nous nous allons envoyer 11 personnes et pendant la fête on va dire qui a gagné, on était vraiment pas préparés pour le concours, donc nous nous n'avons pas d'attentes.

5.6.2. Le développement et l'accessibilité et de la qualité du transport

Je vous ai parlé tantôt de gens handicapés qui se promènent en fauteuils roulants, là, il y avait un problème, les véhicules rentraient ici à toute vitesse, à toute allure, il faut ralentir, donc on a mis les dos-d'âne. Mais les personnes en fauteuils nous ont dit que cela les empêche de sortir, parce que nos fauteuils roulants ne peuvent pas monter sur les dos-d'âne. Alors là c'est un autre besoin qui n'était pas ciblé, mais qu'on finit par savoir, on pensait résoudre un problème, mais on en a créé un autre. Là, j'ai du appeler la directrice qui a mobilisé un autre directeur, M. Renaud, et puis, on a frayé un petit chemin au milieu de chaque le dos-d'âne, maintenant les gens en fauteuils peuvent passer.

... On fait des choses comme les demandes de signalisation sur la rue Couture. On a rédigé une très grosse lettre et puis ça marché.

5.7. Les conditions matérielles de vie

Cet indicateur réfère par exemple aux activités de l'association dans le secteur de la sécurité alimentaire. Nous y avons inclus également une activité qui permet aux résidents de l'habitation d'avoir accès à un service gratuit d'impôts.

(...) Aujourd'hui, dans mon HLM, il ne me manque rien, vraiment je suis comblée. Côté matériel et avec la verdure tout ce que tu voudras. Je n'ai pas besoin de demander, cela apparaît, je suis très comblée, c'est ma vie.(...) Quand j'ai eu mon premier HLM, j'étais contente, j'ai dit que je vais économiser, ça va m'aider beaucoup à pouvoir économiser, mes enfants étaient devenus en adolescence, c'était mon premier logement à prix modique et ça m'a aidé beaucoup. J'étais très contente et très satisfaite.

Depuis 2002, j'organise les inscriptions pour faire les impôts; j'organise pour faire l'impôt pour les locataires des deux blocs. J'appelle Douanes Canada et puis il envoie les bénévoles pour faire l'impôt. Ce n'est pas moi qui fait l'impôt, j'organise, elle prend tous les noms, les rendez-vous, elle fait du café, du pâté, elle vient nous chercher, elle nous amène. La majorité des aînés viennent faire l'impôt ici, parfois j'ai 60 ou 70 personnes. Je connais tout le monde dans le building ici et dans le building là parce que j'ai leurs noms, leurs numéros de téléphone. (...) Pour les rencontres, moi je vais aller cogner aux portes.

On est aussi en relation avec la Maison Rosalie, la maison qui fait les activités culinaires parce qu'il y a la Maison Rosalie et aussi la Table Ronde, c'est pour apprendre les arts culinaires, pour préparer à manger aux enfants. Et là, on était déjà enregistré, sauf que nous n'avons pas eu assez de subventions pour payer cette activité, la responsable est venue ici à deux reprises pour commencer, mais les montants demandés outrepassaient nos capacités de payer parce que l'activité aurait eu lieu ici. Pendant la fête de Noël, voilà deux ans, c'est cet organisme qui nous a fourni de la nourriture, au prix de 300 \$, ailleurs on aurait payé plus. C'est un organisme qu'on considère comme organisme partenaire.

5.8. Les impacts sur la citoyenneté

Le dernier indicateur a trait aux pratiques de citoyenneté. Il s'agit ici des impacts qui permettent aux participants de se décrire comme des personnes responsables et solidaires. Des acteurs de leur milieu qui agissent afin d'améliorer leurs conditions de vie; la défense des droits des locataires est également un aspect abordé par les participants. L'association a ainsi fait des représentations auprès des autorités responsables afin qu'une pétition signée par quelques résidents des condominiums avoisinant et visant à fermer le passage reliant un parc près du HLM aux rues du voisinage n'ait pas d'effets.

Je pourrai parler des problèmes de dos d'âne ici, parce qu'il y a des voitures qui roulaient à tombeau ouvert, dans le stationnement, il y a des gens qui demandaient ça individuellement pour obliger les conducteurs de ralentir, on ne répondait pas à cette doléance, mais quand le comité est intervenu, on nous a donné les dos d'âne, maintenant les véhicules ne peuvent plus rouler à toute vitesse. Le comité donne une force de revendication collective assez grande quand même.

(...) À quelque part on devient plus solidaire ensemble, on sait qu'on habite les deux mêmes blocs-appartements, on se voit régulièrement, on s'entrevoit donc, si admettons comme s'est déjà arrivé qu'il y a une dame de couleur qui avait perdu son chat et que tout le monde était rendu qu'il cherchait; finalement on l'avait trouvé, mais ça faisait quelque chose, on était embarqué dans cette histoire-là en tout cas pour moi la solidarité c'est ça (...)

On avait des problèmes avant quand j'étais rentrée ici, quand la neige tombait tu ne pouvais pas sortir on avait de la neige jusqu'ici, pourtant il y avait des concierges, il y avait de tout, mais après qu'on ait parlé de ça dans l'association, il commence à

déneiger et maintenant dans notre immeuble il y a plus beaucoup de neige, il laisse au moins l'endroit où les gens doivent passer. Le président du comité appelle à la ville pour envoyer quelqu'un pour déneiger tout cela on l'a acquis à cause du comité.

Au niveau de la résolution des conflits aussi, le comité a aidé les locataires qui se retrouvaient en danger d'expulsion de leurs logements, le comité a dû intervenir pour certains locataires. Donc, le comité devient un outil pour résoudre les conflits au lieu d'appeler la police et de faire qu'on vive dans une sorte de spirale de violence ou de conflit, le comité vient comme briser cette spirale et puis créer comme une communicabilité entre les gens.

Au niveau de la revendication collective. Chaque fois qu'on veut revendiquer quelque chose, on le fait par le biais des pétitions. Le comité reçoit le formulaire de pétition, on donne à quelqu'un comme Pierrette qui le fait souvent et qui le distribue de porte à porte. Comme on est nombreux et comme on est uni au sein du comité, on a la force de revendiquer et dire au ministre que les 15 \$ qu'on nous donne par année ne suffisent pas, il faut aller à 18 ou 21 \$ et puis je vous informe que ce n'est plus quinze à partir de l'année prochaine ce serait 18 \$.

6. L'ASSOCIATION DE ST-HENRI

Le quartier dans lequel est situé cet autre milieu de vie est connu pour être « dur »; on y retrouve nombre de logements sociaux, gérés par l'OMHM ou des organismes communautaires. Il importe de rappeler ici que le HLM où s'est tenu le groupe de discussion est composé pour moitié de personnes seules et de familles majoritairement issues des communautés culturelles. La grande majorité des personnes qui ont participé au groupe de discussion sont des personnes seules. Celles-ci constituent d'ailleurs le noyau de l'association de résidents. Cette réalité transparaît dans leurs commentaires sur leur vécu quotidien en ce milieu de vie. S'il est perçu par certains comme un tremplin pour un avenir meilleur, il n'en reste pas moins que plusieurs répondants sont portés à être négatifs compte tenu des difficultés présentes dans l'habitation.

6.1. Un tremplin pour un avenir meilleur

J'étais au Canada depuis seulement deux ans; j'étais effrayé par des conditions de logement dans le privé (j'avais peur des explosions par le gaz); suite à la baisse de nos revenus; j'étais aux études, ici ça me permet de recommencer notre vie. Mais aussi un tremplin pour nous aider à sortir de nos difficultés.

Quand, je compare avec des logements privés et on est mieux. Ici, je prends le temps de vivre, je ne court pas. (...) Quand je remarque mon milieu antérieur, j'ai changé. Avant, j'avais toujours des troubles financiers; les autres sont dans la misère. Ici on ne paye que 0.75 \$ pour le lavage puis le séchage; ailleurs, c'est 2.25 \$, c'est un pain, un lait. Je me sens serein, paisible maintenant; j'ai moins de trouble pour manger.

Plus sécuritaire qu'auparavant. Je me sens en sécurité, économique, moral; c'est une victoire que la vie m'a donnée.

6.2. Les aspects négatifs de leur milieu de vie

Je me sens pogné entre quatre murs. Je me sens pogné dans un box; il y a trop de monde ici; je peux relier ça au bruit. C'est un gros bloc; je n'avais jamais habité un tel milieu.

Chacun est de son bord, sur son balcon ici; c'est du monde renfermé dans leur bulle, aucun contact. (...) Ici, je me sens isolée, seule, on peut passer une semaine sans voir quelqu'un. Malgré que j'ai été longtemps seule; j'ai apprivoisé la solitude. Tu ne peux pas vivre seul. Autrement chacun fait ses petites affaires. Sinon, on ne les connaît pas, on se dit même pas bonjour dans l'ascenseur, on n'est pas des inconnus, mais des ennemis. On ne se connaît pas, on ne se salue même pas, chacun est dans sa cellule.

Pas d'aire de jeux pour les enfants malgré les deux nouveaux blocs. Il y a des manques pour les enfants comme aire de jeux, ils maganent la pelouse. Les enfants qui jouent devant l'immeuble, ça me dérange beaucoup, tu sors, tu entres, tu passes avec des bagages, tu ne sais pas qui va te frapper avec une balle, les bâtons de hockey ou avec n'importe quoi, ça se joue là, je ne trouve pas que c'est la place idéale de jouer, c'est une passerelle pour peut être s'asseoir et parler avec les autres. C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'aire de jeu.

On a de la misère avec les enfants, ils défont les barreaux des escaliers. (...) Les affiches sont déchirées, il y a eu trop de vols. Ça déjà été bien pire. Maintenant c'est un enfer très difficile. Les gens sont cochons : ils pissent dans l'ascenseur, ils jettent leurs affaires par terre. Pour être plus poli sur mon terme de cochon. Je dirai qu'ils manquent de civisme. Au-delà du fait que les gens sont très cochons. À un moment donné, on cirait les planchers puis le concierge leur dit de ne pas monter tout de suite, mais de monter dans dix minutes, il ne voulait rien savoir, il faut les en empêcher, ils ont voulu se battre avec nous autres.

Maintenant, on doit demander les caméras pour les ascenseurs, on va commencer à en parler pour éviter que les gens gribouillent dans sur les portes ou qu'ils les pognent. Et je me fais souvent parler par les policiers avez-vous aperçu tel jeune. Dans les quartiers, il y a des gangs de rue, le soir et les fins de semaine.

Ce sont les ascenseurs et les stocks qu'ils mettent dans les bouches à déchets et les odeurs. (...) Moi, je préfère quand ils jouent dehors, que quand ils jouent dans les blocs, parce que dans le bloc il y a l'écho en plus. (...) Je voudrais savoir comment ça se fait qu'on vient souvent cogner à la porte durant la nuit, j'aimerais que les caméras marchent pour savoir qui, qui fait ça, je ne nommerai pas personne, mais il est dans le trouble, il veut avoir l'argent, l'argent, mais moi je n'ai rien.

Il y a une famille, entre autres là, ou le dimanche soir ça court, ça crie, le bruit c'est infernal quand ce n'est pas la porte d'urgence qui sonne à sept heures le matin et tout le matin en tout cas.

6.3. Les impacts de l'association de locataires sur le milieu de vie

Plusieurs impacts de l'association de locataires sur leur milieu de vie ont été exprimés par les locataires et ici aussi, on constate que l'on aide les résidents à sortir de leur solitude et que l'on créé un environnement favorable à des échanges harmonieux.

6.3.1. Brise l'isolement social

Les activités sociales, ça t'enlève de l'isolement, les gens qui côtoient du monde ils sont moins isolés, ont la stabilité et la tranquillité. (...) Je suis nouveau dans le comité, ça va me sortir un peu; je suis un gars seul. Moi je ne suis pas une personne qui réfléchit ben beaucoup, je trouve que c'est moins stressant d'être ici, que d'être chez vous tout seul et de t'occuper de tes problèmes.

(...) Il y a plusieurs personnes qui restent chez elles toute la journée sans rien, une activité comme celle d'hier, permet de sortir de la maison au lieu de rester seule dans la maison. (...) Je suis ici depuis novembre; je suis content d'être avec du monde; ça nous ramène dans nos valeurs; on se sent moins seule; ça me donne de l'encouragement, de l'assurance.

Étant donné qu'on fait des réunions et des partys, cela crée des amitiés entre les gens, puis ça permet de faire des contacts, c'est ça. (...) Faire des casses tête, jouer aux cartes, ça permet de rassembler des gens pour qu'ils jasant, pour qu'ils se fassent des connaissances, dans les maisons on ne peut pas se rassembler, c'est trop petit. (...) J'ai assisté à deux rencontres; c'était très généreux, deux repas sans payer.

6.3.2. Favorise des relations plus harmonieuses

Le bonjour et le sourire se sont énormément améliorés, on se rencontre, on se dit bonjour, on sourit, ce n'est pas grand-chose mais avant ça n'arrivait pas. (...) Je m'implique à l'association depuis quelque temps; on essaie de partager; de se donner aux autres. Je trouve ça bien; on est capable de vivre ensemble, on essaie d'améliorer. Pour se dire bonjour, se parler, j'ai commencé avec Serge, on s'est rencontré ici, ce n'est pas grand-chose se dire bonjour, mais ça m'a permis de connaître et j'ai connu du monde un petit peu.

Oui, il y a plus de respect, mais peut-être ce que je comprends, c'est que c'est circonscrit à un certain nombre d'individus à l'intérieur de l'immeuble et que malheureusement plusieurs personnes pour différentes raisons restent à part. Il y a quand même un noyau, si nous autres on se respecte dans le comité, cela a une incidence sur les gens. Il nous est porté à se respecter entre nous, on donne comme l'exemple, mais ce n'est pas prétentieux. On se respecte entre nous puis eux, on les respecte aussi. Ça amène la convivialité. Vous êtes un petit groupe qui s'entend bien et ça rejaillit.

6.3.3. Stimule les échanges

Dimanche, on était là toute la journée et ça bien fonctionné. Ça apporte la joie, moi ça m'a porté la joie d'être dehors, ce n'est pas tout le temps qu'on fait des rassemblements d'être dehors. Les gens sont sociables, on a parlé quasiment toute la journée, j'ai trouvé ça super génial d'être dans la nature puis d'être en groupe.

Moi je dirais qu'il y a beaucoup plus de social quand les gens sont moins réservés, ils se disent beaucoup plus de bonjours, regardez hier, il y a eu beaucoup plus des gens d'autres cultures même dans le building.

6.4. Les impacts sur le développement de la personne

Les activités de l'association constituent des moments où les résidents peuvent se mettre en valeur et cela n'est pas sans effet sur ceux-ci.

6.4.1. Des opportunités de développement de potentialités et de talents

Je pense que le comité, ça amène de la joie, je pense que le monde est content, on se dit plus bonjour. On a toujours besoin de quelqu'un pour pousser les citoyens. Ça m'apporte que ça roule bien. Je me sens impliqué dans certains problèmes; je sens un peu le poul de l'immeuble en connaissant les problèmes, améliorer la vie. Je me sens bien parce que je me sens utile d'améliorer leur vie.

Une ouverture d'esprit permet aux gens de se rassembler, de jaser ensemble, mais ça amène aussi, à une tranquillité d'esprit, parce qu'ils savent qu'ils sont en sécurité, ils ont des amis, ils ont des gens qui les entourent, pour qu'ils puissent se comprendre entre eux. Ça amène qu'on a trouvé un mot pour englober les trois, c'est le respect parce que tout cela amène un respect. (...)

6.4.2. Une valorisation de soi

La satisfaction personnelle d'aider le monde. Pendant que tu aides le monde, tu oublies tes problèmes, tu vois qu'il y en a qui sont pires que toi. Il y a des gens qui ont cru en moi. Je fais du bénévolat, je suis apprécié, grosse amélioration, avant je n'aurais pas fait ce que je fais.

(...) Avant j'étais un automate; je ne m'occupais pas de ma personne. J'ai eu une dépression, ça m'a permis de me rétablir par mon implication; mon rétablissement s'est complété; je me sens en sécurité. (...) Avant je couchais dans mon logement; maintenant j'avance plus avec les autres (...).

Le comité, ça me fait grandir là-dedans. C'est important que tout aille bien. (...) Ça m'apporte un défi, j'ai jamais été impliqué dans quoi que ce soit; je remercie Serge, il m'a contacté, je suis revenu. Je me sens bien là-dedans; j'ai de la misère à dealer avec les gens, défi d'être avec les gens, ça me fait évoluer.

6.4.3. L'acquisition d'informations et de savoirs nécessaires pour vivre en société

Avoir de la connaissance à travers les activités, j'apprends beaucoup des choses, de nouvelles connaissances pendant les activités qui se passent ici, tels que sur la propriété de l'immeuble, la récupération. Cela m'a appris à connaître les exterminateurs au moins, ça m'a amené de les connaître. Maintenant, je sais que tout le monde n'est pas méchant, qu'il y a dans ces immeubles des gens gentils, et maintenant, je peux dire que c'est presque une amitié.

6.5. Les impacts sur le réseau social dans le quartier se décrivent plutôt en manque et en besoin

Comme déjà souligné dans l'introduction, plusieurs des indicateurs comme celui-ci ont été abordés dans le cadre du groupe de discussion, mais elles ont été plutôt décrites dans une optique de manques ou de besoins à combler.

6.5.1. Un manque de visibilité du comité des locataires

Le comité n'est pas voyant; on est en minorité, on est entre nous quatre. C'est vrai que les gens ne sont pas au courant de ce que l'on fait. Je pense que si on informe les gens de faits, gestes et actes ce que l'association a fait. C'est vrai que les gens ne sont pas au courant de ce que l'on fait. Alors, on est mal informé du travail qu'ils font.

Au niveau de référer les gens dans d'autres organismes qui peuvent leur venir en aide, ils peuvent rien qu'aller passer un après midi, rien que ça, ça peut aussi les aider d'être moins isolé, avoir cette information-là, parce que je pense qu'on a des lacunes à ce niveau-là. Ce n'est pas au comité à tout faire, mais les encourager à aller dans ces endroits-là. Comme la Source, franchement, ça doit être un bon milieu de partage de les référer aux organismes qui peuvent leur venir en aide et où ils peuvent se sociabiliser.

6.5.2. Des difficultés à établir de liens

Les relations avec les voisinages ou inter blocs c'est difficile... peut être qu'avec le monsieur qui a organisé quelque chose, le barbecue, ça peu être une amorce, c'est possible, je pense.

Comme référence, j'ai été amené à moi souvent, à cinq reprises, il y a des gens qui sont venus me voir, moi qui avais des problèmes d'ordre sociaux. Je ne vois pas ce que le comité pourrait faire de plus. Moi je ne suis pas travailleur social, de là à les diriger aux bons organismes. Je ne me sens pas outillé pour ça, je peux me tromper; je ne connais pas la problématique comme je ne peux pas m'embarquer dans les problématiques. Souvent je les réfère au CLSC, rencontrer les travailleurs sociaux qui sont là, à l'accueil. Je pense que via ce canal-là, les gens peuvent être mieux servis que par moi. Je ne connais pas leurs particularités et puis, ça ne me tente pas de m'embarquer dans leurs problèmes.

6.6. Les impacts sur la santé et la sécurité

Pour indicateur, compte tenu de la dynamique du milieu et des problèmes majeurs qui s'y sont déroulés il y a quelques années, la question de la sécurité a fait l'objet de nombreux commentaires alors que l'aspect santé a été passé sous silence.

6.6.1. Un milieu rendu plus sécuritaire

C'est mieux qu'avant, il y a du monde de parti. On a eu vraiment de très gros problèmes (incendies, des consommateurs de drogues); c'est plus propre, sécuritaire. Il y a des caméras sur les étages; c'est beaucoup plus propre qu'auparavant. Quand les immeubles sont propres, les locataires sont plus portés à s'en occuper. Les gens se sentent plus en sécurité.

Il y a une bonne amélioration. Avoir la sécurité dans les blocs. Quand je suis arrivée, il y avait plusieurs vols dans la machine à laver. À date, c'est très bien quand même, je veux dire depuis que je suis arrivée, je n'ai pas vu quoi que ce soit qui s'est passé dans les blocs, à part les dégâts dans les ascenseurs (...).

Le building est quand même assez propre, les concierges font leur possible, via la représentation en parlant à l'office municipal, il y a eu une grosse amélioration. C'est plus propre qu'avant parce que les concierges font et sont tous à leur ouvrage.

(...) Les caméras dans l'ascenseur. Je suis presque d'accord, mais il faudrait les poser sans que le monde ne le sache, pour les pogner. Les caméras-là, s'il y a une qui ne marche pas, il faudrait s'arranger pour la réparer.

Mais je trouve que l'interactif, association et HLM, a beaucoup plus fonctionné au niveau de la propreté des lieux, ça c'est beaucoup amélioré et au niveau de la sécurité aussi, avec les caméras qui étaient posées.

Avec le comité de locataires, ça aide. Depuis que je suis dans le comité, il y a du beau changement, la police vient plus ici régulièrement, il y a beaucoup moins de drogues, moins de trouble. (...) Et l'installation de la caméra a tout réglé ça. Disons que, celui qui mettait le feu avait peur de se faire pogner dessus.

6.7. Les impacts sur l'environnement

Les impacts sur l'environnement sont plutôt mineurs et se déclinent comme des projets.

6.7.1. Un besoin d'activités de mobilisation pour le développement et l'amélioration de leurs conditions de vie

On va peut-être organiser le samedi de Lénine comme cela se faisait dans les pays ex-soviétiques, peut-être comme ça, on va les sensibiliser aussi de s'impliquer, aussi pour nettoyer leurs cochonneries comme cela peut-être aussi, ils vont respecter le travail des autres.

6.7.2. Un besoin d'avoir un environnement propre et sain

L'environnement propre et sain ça, ça s'en vient, parce que j'ai remarqué que les blocs sont de plus en plus propres. (...) Quand on a un environnement propre et sain, on est à l'aise, il n'y a pas de saletés, on vit bien. En mobilisant les gens pour arriver vers un environnement propre et sain. (...) Ça s'en vient, la propreté ici ce n'est pas comme avant, on a gagné beaucoup et ça en prend

encore. D'après moi, là ça va venir et ça va être très propre. Dieu seul le sait.

Plus la propreté, si on peut avoir les gros bacs, peut être il faut aussi des bacs pour les cannettes. Qu'on sache quelle journée qu'il faut pour amener les déchets et les plus gros déchets qui ne passent pas dans les trous des chutes, de savoir de mettre une pancarte pour que les gens sachent quand est-ce qu'ils peuvent les amener en avant, parce que ce n'est pas écrit nulle part. Parce que les gens qui ont de gros déchets doivent savoir quand est-ce qu'ils peuvent les mettre dans la rue et carrément savoir où les mettre.

6.8. Les conditions matérielles de vie

Le témoignage auquel nous référons décrit bien l'état de l'association en regard de cet aspect. Il y a plusieurs organismes en sécurité alimentaire dans le quartier auquel des personnes démunies peuvent s'adresser. L'association n'intervient donc pas en ce domaine, mais l'association, n'ayant pas le bottin des organismes communautaires du quartier, ne peut référer des résidents à ces organismes.

Les gens vers la fin du mois, il y a beaucoup de gens qui sont sur l'aide sociale et ils ont besoin de nourriture, moi inclus, puis moi je me suis renseigné où je pourrais aller chercher ma nourriture et je trouve ça très pratique. Beaucoup des gens ne savent pas où chercher et je pense qu'ils seraient très heureux de connaître les opportunités que le milieu leur offre. Je pense que si on avait le bottin, ça pourrait aider aussi, que le bottin soit distribué à tous les locataires, chaque locataire pourrait avoir une copie du bottin, ça pourrait être une bonne idée. Surtout que la majorité des gens ne travaillent pas, ils vivent certainement des problèmes avec la sécurité alimentaire.

6.9. Les impacts sur la citoyenneté

L'association remplit son rôle de représentation auprès de l'OMHM. La défense des droits des résidents est bien présente dans le discours des résidents. Il importe également de mentionner qu'au moment du groupe de discussion, le président de l'association siégeait sur le conseil d'administration de l'OMHM à titre de représentant des ménages familiaux.

Les appartements sont vieux et les insectes sont présents. On a appelé pour l'exterminateur qui ne venait pas. Fait que je fais des représentations auprès de l'office pour qu'il vienne vite.

Le message de l'association c'était que ça s'arrête, qu'on voulait avoir des caméras, ça faisait dix ans qu'on demandait des caméras suite à ces événements. Et là, l'association avait organisé une grande soirée publique et plus de quarante personnes avaient participé, ça été notre plus grande assemblée à cause de l'insécurité. C'est vrai que c'est lors de ces événements-là qu'on a eu un peu d'influence, plus d'impacts dans le milieu.

Une association fait des activités pour les gens; ça représente les locataires dans leur dossier personnel face à l'office, voit à la propreté, la sécurité du bloc. Avoir des activités pour le monde, les faire impliquer dans la vie communautaire, les gens du bloc; faire des liens avec d'associations aux alentours; représente les locataires devant l'office, améliorer leur vie, régler les problèmes de l'immeuble, côté sécurité, propreté. Des belles activités, des soupers, voir au bien-être des locataires; voir au bien-être de l'ensemble des locataires, trouver les causes du manque de participation et apprendre à connaître le monde.

Une de nos préoccupations sinon de notre rôle aussi est de défendre nos droits dans le sens et aussi de dire aux gens quels sont nos droits et quelles sont nos obligations, parce qu'avec les droits il y a des obligations aussi, on doit se respecter. Mais on a beaucoup fait dans ce sens-là, défendre nos droits côté sécurité, parce que défendre nos droits et d'avoir plus de tranquillité et plus de sécurité, d'avoir aussi la propreté, un milieu sain.

La représentation avec les instances de l'office et avec d'autres instances aussi; parce que l'association est amenée des fois comme Sylvain et moi sommes dans les comités de secteur qui réunit l'ensemble des associations du sud-ouest et représentations aussi auprès des cadres de l'Office parce que s'il y a quelque chose qui marche pas. On peut plus appeler, on est écouté peut-être plus moi parce que je suis membre du C A., mais un autre membre peut aussi le faire.

Dans ce sens la représentation auprès de l'Office, on est écouté plus facilement que s'il n'y a pas l'association. Le comité pose des actions qui font en sorte qu'il peut pousser HLM à agir. L'association est aidante dans nos rapports avec l'office. Je vais donner un exemple, quelqu'un est un locataire indésirable, l'association peut aider et permettre à mettre la personne à l'extérieur en envoyant des lettres.

7. ANALYSE

Reprenons les différents indicateurs et essayons d'en discerner les points cruciaux, tels que décrits par nos répondants. Les effets sur le milieu ressortent nettement dans l'analyse de ces propos. Dans les deux associations, ceux-ci nous disent que lorsqu'on est trop souvent chez soi, les journées sont longues et monotones. On reste avec ses problèmes alors qu'en créant « une nouvelle famille », on brise la solitude. Comme dans toute famille, il y a des conflits, mais les aspects positifs priment et semblent rejaillir sur l'ensemble de l'habitation, du moins à St-Léonard. Ainsi, une personne de cette association nous exprimera sa surprise d'avoir « plus de contacts que dans un logement ordinaire ». Les locataires peuvent jaser, se réunir dans la salle communautaire et ainsi sortir de leur logement. Nous sommes alors dans la création d'un lien social; les gens peuvent commencer à se parler et puis, à se voisiner, si tel est leur souhait, à St-Henri comme à St-Léonard. Cependant, grâce à cette dernière association, selon les répondants, on a réussi, malgré que le milieu soit multiculturel et un mixte de ménages familiaux et de personnes âgées, à créer un sentiment d'appartenance. « C'est vraiment le comité qui a favorisé ces liens entre les différentes ethnies. » Il y a une richesse de l'ethnicité qui fait de ce milieu de vie un endroit différent de d'autres. Il y a de l'entraide entre les résidents, on souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, on crée des occasions de rencontre par toutes sortes d'activités.

La vie associative n'est donc pas le lot des seuls membres élus; ils sont fortement appuyés par d'autres résidents. Les propos de ces répondants témoignent aussi d'une responsabilisation collective des locataires vis-à-vis les enfants. De plus, on constate que l'aide aux devoirs contribue à la réussite scolaire des enfants. À ce titre, le président de l'association estime que cette dernière activité a constitué un saut qualitatif pour l'association, car elle a permis non seulement d'aider concrètement des enfants, mais aussi de rejoindre leurs parents et d'en amener quelques-uns à tranquillement s'insérer dans l'association.

En ce qui a trait au développement de la personne, plusieurs répondants des deux associations nous ont dit qu'ils ont développé non seulement leur confiance en eux, mais aussi envers les autres : « j'étais tellement timide, ça m'épanouit... ». « Les activités, ça nous permet d'avoir confiance en nous et aux personnes qui habitent autour de nous ». On se sent bien parce que l'on se trouve utile : « je me suis rétabli de ma dépression par mon implication ». Les répondants nous disent qu'ils ont « grandi » en relevant de nouveaux défis; par exemple, ils ont développé de nouvelles habiletés relationnelles, acquis de nouvelles connaissances. On n'a plus honte de parler, de s'exprimer. Grâce à cette ouverture aux autres, une participante nous dira « qu'elle a commencé à sortir » de son logement.

Au regard du réseautage avec les organismes et les institutions du quartier, seul St-Léonard semble avoir réussi cette intégration hors HLM. Il s'agit toutefois d'une intégration limitée dans le quartier étant donné que les voisins de classe moyenne dans leur condominium refusent le contact avec les locataires de cette habitation. L'association réseaute avec des organismes communautaires ou des institutions scolaires ou plus étroitement encore avec la Table de concertation de l'arrondissement. Concernant la santé et la sécurité, à St-Léonard à l'extérieur de l'habitation, les résidents, dont les personnes âgées, surveillent les enfants. Une dynamique intergénérationnelle s'est ainsi développée; on a des « grand mamans tout le monde ». L'association essaie également d'agir sur les facteurs de risques. On a réussi, suite à des représentations, à faire installer une nouvelle signalisation et à faire poser des dos d'âne enfin que la circulation automobile ralentisse. Suite aux doléances de personnes handicapées qui n'arrivaient plus à faire circuler leur chaise roulante, on a fait tracer un corridor pour laisser une place de passage à celle-ci.

À l'intérieur, des personnes âgées ont exprimé des préoccupations, mais pour dire qu'ils pouvaient compter sur les autres au cas où ils seraient dans le besoin suite à des problèmes de santé. Il y a ici une force de l'informelle. Ce lien « créé un sentiment de sécurité à l'intérieur de nous autres ». D'être en action, pour certains personnes âgées, leur permet de garder la santé : « on veut vivre, l'on s'épanouit ». À St-Henri, l'habitation collective est devenue plus sécuritaire suite à une concertation avec l'OMHM et la police il y a déjà quelques années. Des caméras ont été installées, mais les incivilités demeurent encore trop nombreuses au gré de plusieurs répondants qui souhaitent que d'autres caméras soient installées dans l'immeuble afin de mieux contrôler la situation. Signalons également que les répondants des deux comités notent la pertinence des efforts de représentation du comité. On a ainsi une force de revendication collective qui fait la promotion des droits des locataires et peut défendre, si besoin est, les droits des locataires.

Ces deux groupes de discussion ont donc fait émerger une très grande richesse d'informations. Les thématiques discutées ont permis non seulement de valider la pertinence des indicateurs choisis, mais aussi de saisir les dynamiques à l'œuvre dans les deux associations. L'association à St-Henri semble ainsi enfermée dans une logique de « double ghetto », c'est-à-dire que l'on réseaute très peu avec l'extérieur malgré la richesse du milieu communautaire dans ce quartier et les membres élus sont presque uniquement des personnes seules sur la sécurité du revenu. On ne sait pas comment rejoindre les membres des communautés culturelles. Il s'agit d'un milieu « dur » où les incivilités sont nombreuses. Les membres élus ont tendance à préconiser spontanément des moyens de surveillance comme des caméras dans les ascenseurs afin de mettre fin aux incivilités qui s'y déroulent. On est alors dans une logique de contrôle plutôt que dans une logique de création de lien social. L'association n'a pas avoir réussi à construire sur les expériences passées, car selon les propos des certains locataires, il y a bel et bien eu une époque où la

salle communautaire était plus utilisée pour des activités de divers ordres, comme un déjeuner communautaire. Il semble bien que le milieu des personnes seules soit un milieu fragile ce qui complique d'autant la vie associative compte tenu des diverses difficultés vécues par ces personnes. Tout ceci fait que les membres de l'association peuvent avoir tendance à «baisser les bras» devant l'ampleur de la tâche.

À St-Léonard, si le comité est composé presque uniquement de familles issues des communautés culturelles, il s'appuie toutefois sur l'implication bénévole de plusieurs personnes âgées. Malgré la quasi-absence d'organismes communautaires dans le quartier, l'association réseaute au niveau de l'arrondissement. Les groupes de discussion ont ainsi fait ressortir clairement les impacts de cette association sur le milieu. Elle apparaît comme un « modèle » compte tenu de la logique d'ouverture à l'œuvre tant à l'interne qu'à l'externe.

Nous pensons donc que notre analyse des données qualitatives démontre que ces indicateurs peuvent être utiles pour appréhender une part importante de la dynamique de cette vie associative. À cet égard, ces indicateurs ont toutefois une limite significative puisqu'il ne s'adresse qu'aux résultats et non pas au processus. Toutefois, l'autre objectif secondaire de la recherche qui avait trait aux facteurs clés contribuant au développement de la participation des résidents nous permet de combler quelque peu cette lacune. Selon notre analyse, les aspects suivants ressortent :

- l'importance de leaders rassembleurs;
- l'implication de bénévoles en sus des membres du comité;
- un soutien de l'OMH;
- un réseautage significatif avec des partenaires;
- la participation et l'implication des différents sous-groupes de résidents;
- la capacité de développer l'association en s'appuyant sur les expériences passées.

8. CONCLUSION

La vie associative en milieu HLM existe; elle est bel et bien vivante. Nous l'avons illustrée en cherchant à documenter et à analyser ses effets et ses impacts. Les groupes de discussion et les données issues de l'administration des questionnaires nous semblent avoir validé les indicateurs développés dans le processus de recherche. Il s'agissait d'ailleurs de l'objectif principal de la recherche. Rappelons les principaux indicateurs retenus :

- le milieu de vie (par exemple, le sentiment d'appartenance, le renforcement des réseaux de solidarité, de meilleures relations entre les diverses communautés);
- le développement de la personne (par exemple, les opportunités de développement des potentialités et des talents, l'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment d'être utile);
- le réseau social dans le quartier (par exemple, création d'un tissu social entre les résidents et les autres habitants du quartier, de meilleures relations avec le voisinage);
- les conditions de sécurité/santé (par exemple une baisse du taux de vandalisme et de criminalité);
- l'environnement physique (par exemple, le développement et la préservation des espaces verts);
- les conditions matérielles de vie (par exemple, la sécurité alimentaire);
- l'environnement socio-économique (par exemple, par la création d'emploi socialement nécessaire);
- la citoyenneté (par exemple, par l'implication de citoyens résidents à diverses activités à titre de porte-parole).

Un seul des indicateurs – sur l'environnement socio-économique – n'a pas fait l'objet de données, mais l'expérience de Multi Boulots, une entreprise d'économie sociale visant l'insertion au travail de ménages familiaux à Trois-Rivières, démontre qu'une association de locataires, en partenariat étroit avec d'autres organismes, peut également agir à ce niveau.

Ces résultats concordent avec la recherche menée par Foroughi (2008) sur la participation des résidents en milieu HLM à Toronto. Intéressé au processus d'apprentissage des résidents dans le cadre de la nouvelle gouvernance démocratique instaurée par la «Toronto Community Housing Corporation», il a identifié plusieurs retombées pour les résidents suite à leur participation à un tel processus, notamment :

- la valorisation personnelle;
- la confiance en soi;
- le sentiment d'appartenance;
- le développement des habiletés.

Nous pensons que notre recherche, de même que celle Foroughi, démontre clairement que les personnes résidentes en milieu HLM, de par leur participation et leur implication au sein d'une association, non seulement développe ainsi leur compétence à agir, mais aussi leur degré de liberté, tant individuelle que collective. En ce sens, l'approche par les capacités appliquée à ce milieu d'habitation nous semble un cadre théorique pertinent pour interpréter ces résultats.

L'intuition philosophique d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie (1998), est que le « *standard of living lies in the living and not in the consumption of commodities* » (Deneulin, Nobel, Sagovsky, 2006 : 1, italique dans le texte). Pour Sen qui prend comme point de départ « la reconnaissance de la liberté comme but essentiel du développement » (2000 : 10), il s'agit donc de porter le regard au-delà de la croissance économique. Déjà en 1970, dans les suites des événements de mai 1968 où pour la première fois les sociétés occidentales ont été ébranlées par une crise des rapports sociaux sans qu'il y ait crise économique, Lefebvre avait voulu mettre fin (théoriquement) à la redoutable indifférence entre croissance et développement. Il s'agit toutefois d'un combat de longue haleine puisque la production de marchandises, quelle que soit leur utilité sociale, demeure au centre du système de production. Alors que la croissance se veut chiffrable, quantitative, le développement « restitué dans sa plénitude, implique un enrichissement, une complexification non réduite des rapports sociaux. Il est (il ne peut se dire que) *qualitatif* (italique dans le texte). Il suppose *création* (italique dans le texte) de formes de vie sociale, de « valeurs », d'idées, de façon de vivre, de styles. En un mot de différences. » (1970 : 38).

Il importe donc de considérer que la satisfaction des besoins fondamentaux doit inclure aussi « la liberté d'expression, la dignité, le respect de soi et la participation à la vie sociale en général, autrement dit tout ce qui concourt à faire de l'individu un être social intégré et reconnu par les autres » (Paugam, 2006). « La promotion des libertés individuelles et de l'engagement social » (Sen, 2000) est ce qui donne un ensemble cohérent à l'approche par les capacités. Les ressources de base étant indispensables à la vie humaine, on ne peut accepter que quiconque en soit privé; elles sont les conditions de la liberté (Esping-Andersen affirme ainsi que « the basic objective of social policy is to maximize people's capacity for individual independence » (2000 :7) dans Bernard et al., 2002. Le terme de capacité est donc au cœur de cette

reconnaissance des besoins fondamentaux des individus : « Le mot *capability* signifie « capacité », « aptitude », « possibilité » ou encore « habilitation » (Lévesque, 2003) : « Qu'est-ce qu'elle (la personne) est effectivement en mesure d'être et de faire? » (Nussbaum, 2000). Chez Sen, le terme de capacité a un sens bien précis : « l'ensemble des modes de fonctionnement humain qui sont potentiellement accessibles à une personne » (Talboni, 2003 : 24). Les diverses structures de la société ont toutefois un rôle clé à jouer afin de permettre un réel développement des potentialités des personnes : « La configuration de la société et toutes les institutions qui y participent sont ici appréhendées du point de vue de leur contribution aux libertés substantielles des individus, lesquels sont définis ici, comme des acteurs du changement et non comme les destinataires passifs d'avantages octroyés par telle ou telle structure. » (Sen, 2000 : 11).

Pourquoi une telle centralité est accordée à la liberté dans le processus de développement?

- a) Une raison d'évaluation : une avancée est une avancée des libertés.
- b) Une raison d'efficacité : une avancée dans le développement se produit lorsque les individus exercent leur libre arbitre (fonction d'agent).

Les personnes en situation d'handicap représentent des personnes privilégiées par cette approche compte tenu des barrières sociétales qui empêchent leur plein épanouissement (Nussbaum, 2006). L'approche par les capacités accorde également une valeur intrinsèque à la santé; en effet, elle considère que les déterminants sociaux de la santé ont une valeur constitutive et instrumentale (Ruger, 2005). « Pour peu qu'ils disposent de possibilités sociales, les individus sont à même de prendre en main leur destin et de s'apporter une aide mutuelle » (Sen, 2000 : 21).

S'appuyant sur une base informationnelle élargie, cette approche met l'accent sur les facteurs de conversion permettant la transformation de droits et de libertés formelles en des droits réels et des libertés réelles, c'est-à-dire des capacités. Par exemple, la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion est un tel facteur de conversion de même que le plan d'action qui en est découlé. Dans une telle perspective, le but des politiques publiques n'est pas de garantir des fonctionnements (des individus libres ont le droit de choisir leurs fonctionnements et ne pas être assujettis à des injonctions institutionnelles), mais des droits réels et des libertés afin de choisir une trajectoire de vie et d'atteindre des fonctionnements que l'on a raison d'apprécier.

Cette approche nous apparaît représenter une voie fructueuse permettant de concilier deux registres d'action en apparence inconciliables dans les institutions publiques : celui de l'assistance aux personnes et celui de la compétence à agir de ces mêmes personnes, tant au niveau individuel que collectif. L'approche

par les capacités met donc la personne elle-même au centre de l'action (Salais, 2005) tout en l'insérant dans une démarche collective. L'habitation à loyer modique peut ainsi constituer un élément clé dans la saisie de l'être-ensemble qui peut se former dans le cadre d'une action collective. La liberté associée à l'habitation est la capacité que les personnes ont d'atteindre les réalisations qu'elles estiment importantes. Il s'agit alors d'un espace qui incorpore tous les différents aspects influençant l'habileté d'une personne et les opportunités qu'elle a d'avoir une habitation comme elle l'entend. Les associations de locataires cherchent justement à agir sur cette situation afin que ce milieu de vie puisse effectivement être un milieu d'opportunités ou de « capacitation ». Ce faisant, ce milieu peut même devenir un producteur de santé et de bien-être comme le signifie bien cet extrait d'une pièce de théâtre réalisée avec des résidents du milieu HLM à Sherbrooke. Le scénario décrit la mobilisation des résidents dans la réalisation d'une corvée de nettoyage. Ici c'est le concierge, un employé de l'OMH, qui s'exprime :

« Ciboulot que c'est beau de voir ça! J'les ai vu aller moé pis j'l'eux lève mon chapeau. J'te dis que ça en bouche un coin au monde du quartier. Reste à savoir si ça va rester beau pis propre longtemps! Ben me semb'qu'en y mettant un tit peu de nous-autres, tit peu par tit peu, on doit finir par se sentir tit peu par tit peu plus chez nous! En tout cas, c'est beau de voir le monde se parler pis rire ensemble. » (Champagne, 2006 : 65)

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PUBLICATION

Morin, P. (2008). Les effets et les impacts des associations de locataires en milieu HLM, Séminaire pour les organisateurs communautaires de l'Office municipal d'habitation de Montréal, Montréal.

Morin, P. (2008). Les effets et les impacts des associations de locataires en milieu HLM, Conférence prononcée dans le cadre du V^e colloque des intervenants en milieu HLM, Regroupement des Offices municipaux d'habitations du Québec (ROHQ), Québec.

Morin, P. (2008). Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM en 2018, Conférence prononcée dans le cadre du V^e colloque des intervenants en milieu HLM, ROHQ, Québec.

Morin, P. (2008). L'habitation comme vecteur de lien social, Conférence prononcée lors du lancement du livre «L'habitation comme vecteur de lien social» au XXXVI^e congrès du ROHQ

Morin, P. (2008). L'approche par les capacités et l'habitation à loyer modique, Conférence prononcée lors du Colloque « Intervention et développement des communautés : enjeux, défis et pratiques novatrices » dans le cadre du 76^e Congrès de l'ACFAS, Québec.

Morin, P. (2008). L'approche par les capacités et le développement des communautés, Conférence prononcée lors du Colloque « Développement des communautés et l'apport de l'approche par les capacités » dans le cadre du 76^e Congrès de l'ACFAS, Québec.

Morin, P. (2007). L'habitation à loyer modique comme milieu de vie, Séminaire de l'axe conditions de vie de CRISES, Montréal.

Turcotte, S., **Morin, P.** (2008). Place Jeanne Mance à Valcourt, Bulletin de liaison Mobilise-toit, no. 5, p. 2.

Morin, P., Pori, J. (2007). Réfugiés en milieu HLM : La trappe sociale plutôt que l'intégration, *Revue Intervention*, no. 127, 53-61.

Morin, P. (2006). Politiques et programmes au Québec quant au logement pour les personnes à faible revenu, Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles, 10^{es} journées annuelles de santé publique, Montréal, 23 octobre.

Morin, P. (2005). Communautés culturelles et milieu HLM à Sherbrooke, Deuxième séminaire de l'Observatoire de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Université de Sherbrooke, 21 novembre.

Morin, P. (2006). *Le milieu HLM à Sherbrooke*, Déjeuner-conférence organisé par la CDC, 28 mars

Morin, P. (2006). *Communautés culturelles et milieu HLM à Sherbrooke*, Conférence présentée dans le cadre de la journée « Découvre ton voisin » organisée par SAFRIE, Sherbrooke, 25 février.

10. RETOMBÉES SOCIALES

Cette recherche-action a eu des retombées sociales de plusieurs ordres. À Sherbrooke, elle a contribué à la mise en place de deux associations de locataires dans des habitations où résident des ménages familiaux. Ces deux associations situées dans le quartier d'Ascot ont pu par la suite bénéficier du support de plusieurs organismes communautaires contribuant ainsi à « désenclaver » ces milieux de vie. À Montréal, lors de notre travail auprès du comité St-Henri, une sœur active dans le quartier a pu assister à l'ensemble des groupes de discussion, ce qui lui a été fort utile pour poursuivre ses activités auprès de cette association ainsi qu'auprès d'autres associations de locataires. Mentionnons également qu'il s'agit d'une forme de vie associative fort méconnue et qu'en ce sens, nous avons indéniablement contribué à l'avancement des connaissances par notre recherche. Nous avons également été à même de constater – les participants nous l'ont dit également – qu'ils avaient apprécié d'être partie prenante d'une telle recherche. Nous pensons que ce fut une expérience valorisante pour les résidents. De plus, les indicateurs développés, outre le fait d'être utiles à la connaissance de ce milieu de vie, ont, selon nous, le potentiel d'être utiles aux organismes et aux institutions qui y sont actives.

11. BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES PRINCIPALES

- AOMHQ, FLHMQ, SHQ (2002). La participation des locataires à leur milieu de vie, Montréal, 38 p.
- Bernard, P., Bernier, M., Boisjoly, J., Cousineau, J-M. (2002). Comment mesurer le développement social? Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs sociaux synthétiques.
- Cairncross, L., Clapham, D., Goodhall, R. (1997). Housing management, consumers and citizens, London, Routledge, 210 p.
- Champagne, V. (2006). Imaginons...Sherbrooke, Théâtre des petites lanternes, 70 p.
- Comité sur l'action communautaire et le développement social et le développement social (2002). Orientations favorisant l'action communautaire et le développement social en milieu HLM, Montréal, 10 p.
- Deneulin, S., Nobel M., Sagovsky N., (ed) (2006). Transforming unjust structures. The capability approach, Dordrecht, Springer.
- Ducharme, M-N. (2004). Les Habitations à loyer modique destinées aux aînées : portrait sectoriel, LAREPPS : UQÀM.
- Esping-Andersen, G. (2000). Social indicators and welfare monitoring: Social Policy and Development Programme, Paper number 2, Geneva: United Nations Research Institute for Social Development
- Foroughi, B. (2008). Apprendre à participer ou participer pour apprendre? La participation des locataires et la gestion du logement social à Toronto, dans Morin, P, Baillargeau, E. (dir.) L'habitation comme vecteur de lien social, Montréal, PUQ
- Gaster, L., Crossley, R. (2000). Community Development : Making a Difference in Social Housing, York, Joseph Rowntree Foundation, 70 p.
- Gaulejac de, V., Bonetti, M., Fraisse, J. (1989). L'ingénierie sociale, Paris, Syros, 178 p.
- GETOS, (2008). L'amélioration de la performance : un enjeu central pour les CSSS, Infolettre, vol.5, no. 2
- Guérette, M-J. (2007). Le portrait des réseaux : enjeux et perspectives, Conférence prononcée lors du colloque Habitation sociale, santé et services sociaux de la région de Montréal, 28 septembre
- Hamel, P., Jouve, B. (2006). Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique, Montréal, PUM.

- Jetté, C., Maheu, R., Dumais, L. (2002). Pistes d'analyses concernant l'impact social des activités du tiers secteur d'économie sociale dans quatre arrondissements de la ville de Montréal, *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 15, no. 2, 87-103
- Leloup, X. (2007). Les HLM montréalais et le discours sécuritaire : l'action communautaire ou la société des voisins? *Lien Social et Politiques*, no. 57, pp. 99-104.
- Lefebvre, H. (1970). *Le manifeste différentialiste*, Paris, Gallimard, collection Idées.
- Lévesque, B. (2003). Vers un modèle québécois de seconde génération, pp. 49-69. dans Venne, M. (dir), (2003). *Justice, démocratie et prospérité*, Montréal, Québec Amérique.
- Mackrous, R. (2008). Le développement social à partir de l'habitat dans Morin, P., Baillargeau, É. (dir) *L'habitation comme vecteur de lien social*, Presses de l'Université du Québec, Montréal.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. (2000). *Méthodes de recherches en intervention sociale*, Montréal, gaetan Morin éditeur, 409 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, Société d'habitation du Québec (2006). *Cadre national sur le soutien communautaire en logement social*, Document de travail, Québec.
- Morin, P., Aubry, F., Vaillancourt, Y. (2007). Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM, *Inventaire analytique*, Rapport de recherche réalisé pour la Société d'habitation du Québec, Québec, 179 p.
- Morin, P., Vaillancourt, Y. (2007). Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM, *Approche méthodologique*, Rapport de recherche réalisé pour la Société d'habitation du Québec, Québec, 57 p.
- Morin, P. (2007). Les pratiques d'action communautaire en milieu HLM : un patrimoine d'expériences et de compétences, *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 19, no.2, pp.144-158.
- Morin, P., Pori, J. (2007) Réfugiés en milieu HLM : la trappe sociale plutôt que l'intégration, *Intervention*, no. 126, pp. 53-61.
- Ridway, P. & al. (1994). Home making and community building: notes on empowerment and place, *The Journal of mental health administration*, vol.21, no.4, 407-418.
- Rivest, F. (2006). La santé des résidents de HLM : analyse comparative de données provenant de l'Enquête sociale et de santé 1998, Société d'habitation du Québec. 89 p. plus annexe.
- Saleeby, D. (1994). Culture, theory, and narrative: the intersection of meanings in practice, *Social work*, vol.37, no.4, 351-359.
- Paugam, S. (2006). Précarité, pauvreté, exclusion dans Mesure, S, Savidan, P. (dir.) *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Quadridge-PUF.

- Robeyns, I. (2006). The capability approach in practice, *Journal of Political Philosophy*, vol.14, no.3, pp. 351-376.
- Ruger, J.P. (2004). Ethics of the social determinants of health, *The Lancet*, vol. 364, 18 septembre, pp. 1092- 1097.
- Salais, R. (2005). Le projet européen à l'aune des travaux de Sen, *L'Économie politique*, vol. 3, no. 27, pp. 8-23.
- Sen, A. (2003). *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Talboni, S. (2003). De la victime à l'acteur, *Recherches sociologiques*, no.2, 23-30.
- Somerville, P. (1998). « Empowerment through residence », *Housing Studies* vol. 13, no 6, 233-257.
- Table de concertation sur les HLM publics (2007). Comité sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Rapport final, Québec, 11 p.
- White, D., Jobin, L., McCann, D., Morin, P. (2002). Pour sortir des sentiers battus, *L'action intersectorielle en santé mentale*, Avis pour le Comité de santé mentale du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 314 p.

Annexe I – Faire des pas pour...

Rencontre 5

Thème : Ouverture et rassemblement

Activité : jeu de mots

Faire des pas pour...

Déroulement : Choisissez 4 mots qui expriment votre expérience, votre pensée, votre réflexion face à ce thème.

Faire des activités culturelles

Être moins isolé
Représenter les gens
Défendre nos droits
Avoir plus de respect

Informers les gens
Avoir plus de fierté
Faire partager davantage
Avoir plus de financement
S'ouvrir sur les gens dans le quartier

Avoir un environnement propre et sain

Essayer de rejoindre plus de monde

Développer les réseaux dans le quartier
Dans le recrutement des nouveaux membres

Être écouté

Avoir l'entraide
Être heureux
Mieux manger
Avoir la tranquillité

Avoir des connaissances
Être solidaire
Avoir des distractions
Se dire bonjour
Se parler

Rejoindre les communautés culturelles
Avoir la communication entre les différentes ethnies

Avoir la sécurité dans nos blocs
Avoir bon travail d'équipe
Mieux vivre ensemble
Avoir du pouvoir
S'outiller pour le changement
Être plus civique
Avoir une feuille de chou
Qu'il y ait plus de justice
Faire participer davantage
Ne plus jamais être serré à la corde
Mieux recycler

Expliquez pourquoi vous avez choisi ces mots et comment vous comptez faire pour y arriver

Quels autres mots auriez-vous à ajouter

Annexe II – Données sociodémographiques

Données démographiques de Petite-Bourgogne et St-Léonard

Données de St-Léonard

Nbre de logements	99
Nbre total de locataires	176
Femmes	110
Hommes	66
Nbre de ménages	14
Familles monoparentales	27
Personnes seules	58

Tranches d'âges

0 à 6ans	10
7 à 12ans	25
13 à 18ans	16
19 à 30 ans	16
31 à 50 ans	38
51 à 59 ans	29
60 ans et plus	42 (32 Fet 10 H)

Données de Petite-Bourgogne

Nbre de logements	99
Nbre total de locataires	185
Femmes	101
Hommes	84
Personnes seules	58
Nbre de ménages	13
Familles monoparentales	25

Tranche d'âges

0 à 6ans	22
7 à 12 ans	21
13 à 18 ans	18
19 à 30 ans	36
31 à 50 ans	49
51 à 59 ans	28
60 ans et plus	11 (7 F et H)

Annexe III – Profil des participants

Projet de recherche sur les effets des associations de locataires en milieu
HLM 2005- 2008

Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 2

Profil des répondants aux groupes de discussion

	Petite- Bourgogne	St-Léonard
Caractéristiques	Distribution (n=9)	Distribution (n=13)
Sexe		
• Femme	3	10
• Homme	6	3
Nombre d'enfants /famille		
• <i>Un</i>	1	0
• <i>Deux</i>	2	2
• <i>Trois</i>	0	2
• <i>Quatre et plus</i>	0	2
Principale source de revenus		
• <i>Chômage</i>	0	0
• <i>Sécurité du revenu</i>	6	6
• <i>Prêts et bourses</i>	1	1
• <i>Travail rémunéré</i>	1	2
• <i>Autres</i>	1	4
Dernier niveau d'études complété		
• <i>Secondaire</i>	4	8
• <i>primaire</i>	0	2
• <i>Collégial/technique</i>	1	2
• <i>Universitaire</i>	4	1
Statut/État civil parental		
• <i>Marié(e)</i>	1	2
• <i>Monoparentale</i>	1	3
• <i>Personne seule</i>	7	8
Nombre d'années de résidence en HLM		
• <i>1 à 5 ans</i>	4	2
• <i>6 à 10ans</i>	4	5
• <i>11 à 15 ans</i>	1	3
• <i>16 années et plus</i>	0	3

Annexe IV – Questionnaires

**Questionnaire sur les effets produits en milieu HLM par l'existence d'une
association de résidents**

Organismes collaborateurs :

- **Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec**
- **Comité consultatif des résidents de l'OMH de Montréal**
- **Comité consultatif des résidents de l'OMH de Sherbrooke**
- **Office municipal d'habitation de Montréal**
- **Office municipal d'habitation de Sherbrooke**

chercheur : Paul Morin

Septembre 2006

Aux membres élus des associations

Section A Mesure de la qualité de vie

D'abord, nous aimerions savoir comment vous vous sentez par rapport à certains aspects de votre vie.

Sept visages sont imprimés sur cette page. Ils expriment différents sentiments. Nous aimerions que vous utilisiez ces visages pour nous dire comment vous vous sentez par rapport à une liste de choses. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous indiquer quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez. Par exemple, si nous vous demandons « Quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis l'endroit où vous habitez? » et que vous adorez cet endroit, vous choisissez le visage 1. Si par contre, vous détestez cet endroit, vous prenez le visage 7. Si cela vous laisse indifférent, vous indiquez le visage 4. Si vous trouvez cet endroit assez agréable, vous pouvez utiliser les visages 2 et 3. Si vous êtes insatisfait(e), les visages 5 ou 6 peuvent représenter vos sentiments.

1. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis le fait de vivre en HLM?
2. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis le logement dans lequel vous vivez?
3. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre santé?
4. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de l'immeuble dans lequel vous vivez?
5. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis du quartier dans lequel vous vivez?
6. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de la façon dont vous vous accordez avec les autres?

7. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis vos relations avec vos voisins?
8. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis des services et des commodités de votre quartier?
9. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre situation financière?
10. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre vie actuelle en général?
11. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre vie future ?

Section B Mesure des effets de votre implication dans l'association des résidents

Informations générales sur la personne participante :

Homme : _____ Femme : _____

Âge : _____

Occupez-vous un emploi présentement? Oui _____ Non _____

Êtes-vous aux études? Oui _____ Non _____

Êtes-vous membre d'une communauté culturelle? Oui _____ Non _____

Si oui, laquelle : _____

Quel est le nom de votre association? _____

Depuis quand êtes-vous impliqués dans l'association?

Moins d'un an : _____ Un an à deux ans : _____

Deux à quatre ans : _____ Cinq ans et plus : _____

Combien de personnes peuvent être membres du comité? _____

Combien de personnes font parties actuellement du comité? _____

Depuis combien de temps l'association existe-t-elle?

1 an et moins _____ 2 ans à 4 ans _____

5 à 7 ans _____ 8 à 10 ans _____

11 et plus _____ Ne sais pas _____

Pourquoi vous êtes-vous impliqués dans votre association?

Sept visages sont imprimés sur cette page. Ils expriment différents sentiments. Nous aimerions que vous utilisiez ces visages pour nous dire comment vous vous sentez par rapport à une **liste d'effets reliés à votre implication dans l'association des résidents**. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous indiquer quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez. Par exemple, si nous vous demandons « Quel visage exprime le mieux comment vous estimez les **effets d'être impliqué dans l'association des résidents** ? » et que vous y trouvez grand plaisir, vous choisissez le visage 1. Si par contre, vous n'y trouvez pas votre compte, vous prenez le visage 7. Par contre, si cela n'a rien changé dans votre vie et dans votre milieu, vous indiquez le visage 4. Si vous trouvez les effets de la présence d'une association assez positifs, vous pouvez utiliser les visages 2 ou 3. Si vous y trouvez que les effets sont peu positifs, les visages 5 et 6 peuvent alors exprimer vos sentiments.

1. Vous vous faites plus confiance qu'auparavant.

2. Vous êtes plus confiants dans vos plans futurs.

3. Vous avez plus de contrôle sur les choix dans votre vie.

4. Vous êtes plus en confiance avec les gens.

5. Vous avez plus de communication avec les autres.

6. Vous avez développé des habiletés.

7. Vous avez le sentiment d'être plus utile dans votre milieu.
8. Vous avez une meilleure estime de vous-mêmes.
9. Vous vous êtes épanouis.
10. Vous avez plus de plaisirs dans la vie.
11. Vous avez fait des choses que vous n'auriez jamais faites auparavant.
12. Vous avez constaté qu'il y a moins de conflits qu'auparavant entre voisins.
13. Vos conditions de vie se sont améliorées.
14. Vos relations avec vos enfants se sont améliorées.
15. Vous avez constaté qu'il y a plus d'entraide dans votre milieu.
16. Vous avez constaté qu'il y a un meilleur sentiment d'appartenance.
17. Vous avez constaté que les relations de bon voisinage sont plus fréquentes entre les résidents.
18. Vous avez constaté que les relations sont plus harmonieuses entre les adultes et les enfants.
19. Vous avez constaté qu'il y a une meilleure vie communautaire.

20. Vous avez constaté que les personnes de différentes cultures se mélangent plus qu'auparavant.
21. Vous avez constaté que les conditions de logements sont meilleures.
22. Vous avez constaté que les résidents connaissent mieux les diverses ressources communautaires du milieu.
23. Vous avez constaté que votre habitation est mieux intégrée dans le quartier.
24. Vous avez constaté que les résidents prennent mieux soin de leur environnement.
25. Vous avez constaté que l'environnement a subi des transformations positives grâce à l'action de l'association.
26. Vous avez constaté que les résidents sont plus fiers de demeurer dans cette habitation.
27. Vous avez constaté que les résidents s'impliquent dans d'autres organismes de la communauté.
28. Vous avez constaté que les résidents s'impliquent plus dans l'association des résidents.
29. Vous avez constaté que les résidents font preuve de plus de tolérance.
30. Vous avez constaté que les résidents échangent plus entre eux.
31. Vous avez constaté que les résidents se disent plus souvent « bonjour ».
32. Vous avez constaté que les résidents participent plus souvent à la réalisation d'activités.

33. Vous avez constaté que les résidents ont de meilleures relations avec le voisinage.
34. Vous avez constaté que l'image de votre habitation a changé pour le mieux.
35. Vous avez constaté que les résidents ont plus d'écoute de la part de l'OMH.
36. Vous avez constaté que les résidents ont plus d'influence sur les décisions de l'OMH.
37. Vous avez constaté que l'association est le porte-parole des résidents.

**Questionnaire sur les effets produits en milieu HLM par l'existence d'une
association de résidents**

Organismes collaborateurs :

- **Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec**
- **Comité consultatif des résidents de l'OMH de Montréal**
- **Comité consultatif des résidents de l'OMH de Sherbrooke**
- **Office municipal d'habitation de Montréal**
- **Office municipal d'habitation de Sherbrooke**

chercheur : Paul Morin

Septembre 2006

Aux membres résidents

Section A Mesure de la qualité de vie

D'abord, nous aimerions savoir comment vous vous sentez par rapport à certains aspects de votre vie.

Sept visages sont imprimés sur cette page. Ils expriment différents sentiments. Nous aimerions que vous utilisiez ces visages pour nous dire comment vous vous sentez par rapport à une liste de choses. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous indiquer quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez. Par exemple, si nous vous demandons « Quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis l'endroit où vous habitez » et que vous adorez cet endroit, vous choisissez le visage 1. Si par contre, vous détestez cet endroit, vous prenez le visage 7. Si cela vous laisse indifférent, vous indiquez le visage 4. Si vous trouvez cet endroit assez agréable, vous pouvez utiliser les visages 2 et 3. Si vous êtes insatisfait(e), les visages 5 ou 6 peuvent représenter vos sentiments.

1. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis le fait de vivre en HLM?
2. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis le logement dans lequel vous vivez?
3. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre santé?
4. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de l'immeuble dans lequel vous vivez?

5. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis du quartier dans lequel vous vivez?
6. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de la façon dont vous vous accordez avec les autres?
7. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis vos relations avec vos voisins?
8. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis des services et des commodités de votre quartier?
9. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre situation financière?
10. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre vie actuelle en général?
11. Parmi ces visages, lequel exprime le mieux comment vous vous sentez vis-à-vis de votre vie future ?

Section B Effets de la présence d'une association de locataires

Sept visages sont imprimés sur cette page. Ils expriment différents sentiments. Nous aimerions que vous utilisiez ces visages pour nous dire comment vous vous sentez par rapport à une liste d'effets. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous indiquer quel visage exprime le mieux comment vous vous sentez. Par exemple, si nous vous demandons « Quel visage exprime le mieux comment vous estimez les **effets reliés à la présence d'une association des résidents?** » et que sa présence et les activités de l'association vous procurent un grand plaisir, vous choisissez le visage 1. Si par contre, vous n'y trouvez pas votre compte, vous prenez le visage 7. Par contre, si cela n'a rien changé dans votre vie et dans votre milieu, vous indiquez le visage 4. Si vous trouvez les effets de la présence d'une association assez positifs, vous pouvez utiliser les visages 2 ou 3. Si vous y trouvez que les effets sont peu positifs, les visages 5 et 6 peuvent alors exprimer vos sentiments.

1. Vous vous faites plus confiance qu'auparavant.
2. Vous êtes plus confiants dans vos plans futurs.
3. Vous avez plus de contrôle sur les choix dans votre vie.
4. Vous êtes plus en confiance avec les gens.
5. Vous avez plus de communication avec les autres.
6. Vous avez développé des habiletés.

7. Vous avez le sentiment d'être plus utile dans votre milieu.
8. Vous avez une meilleure estime de vous-mêmes.
9. Vous vous êtes épanouis.
10. Vous avez plus de plaisirs dans la vie.
11. Vous avez fait des choses que vous n'auriez jamais faites auparavant.
12. Vous avez constaté qu'il y a moins de conflits qu'auparavant entre voisins.
13. Vos conditions de vie se sont améliorées.
14. Vos relations avec vos enfants se sont améliorées.
15. Vous avez constaté qu'il y a plus d'entraide dans votre milieu.
16. Vous avez constaté qu'il y a un meilleur sentiment d'appartenance.
17. Vous avez constaté que les relations de bon voisinage sont plus fréquentes entre les résidents.
18. Vous avez constaté que les relations sont plus harmonieuses entre les adultes et les enfants.
19. Vous avez constaté qu'il y a une meilleure vie communautaire.

20. Vous avez constaté que les personnes de différentes cultures se mélangent plus qu'auparavant.
21. Vous avez constaté que les conditions de logements sont meilleures.
22. Vous avez constaté que les résidents connaissent mieux les diverses ressources communautaires du milieu.
23. Vous avez constaté que votre habitation est mieux intégrée dans le quartier.
24. Vous avez constaté une implication des résidents quant à la sécurité dans leur milieu.
25. Vous avez constaté une baisse du vandalisme.
26. Vous avez constaté que les résidents prennent mieux soin de leur environnement.
27. Vous avez constaté que l'environnement a subi des transformations positives grâce à l'action de l'association.
28. Vous avez constaté que les résidents sont plus fiers de demeurer dans cette habitation.
29. Vous avez constaté que les résidents s'impliquent dans d'autres organismes de la communauté.
30. Vous avez constaté que les résidents s'impliquent plus dans l'association des résidents.
31. Vous avez constaté que les résidents font preuve de plus de tolérance.
32. Vous avez constaté que les résidents échangent plus entre eux.

33. Vous avez constaté que les résidents se disent plus souvent « bonjour ».
34. Vous avez constaté que les résidents participent plus souvent à la réalisation d'activités.
35. Vous avez constaté que les résidents ont de meilleures relations avec le voisinage.
36. Vous avez constaté que l'image de votre habitation a changé pour le mieux.
37. Vous avez constaté que les résidents ont plus d'écoute de la part de l'OMH.
38. Vous avez constaté que les résidents ont plus d'influence sur les décisions de l'OMH.
39. Vous avez constaté que l'association est le porte-parole des résidents.